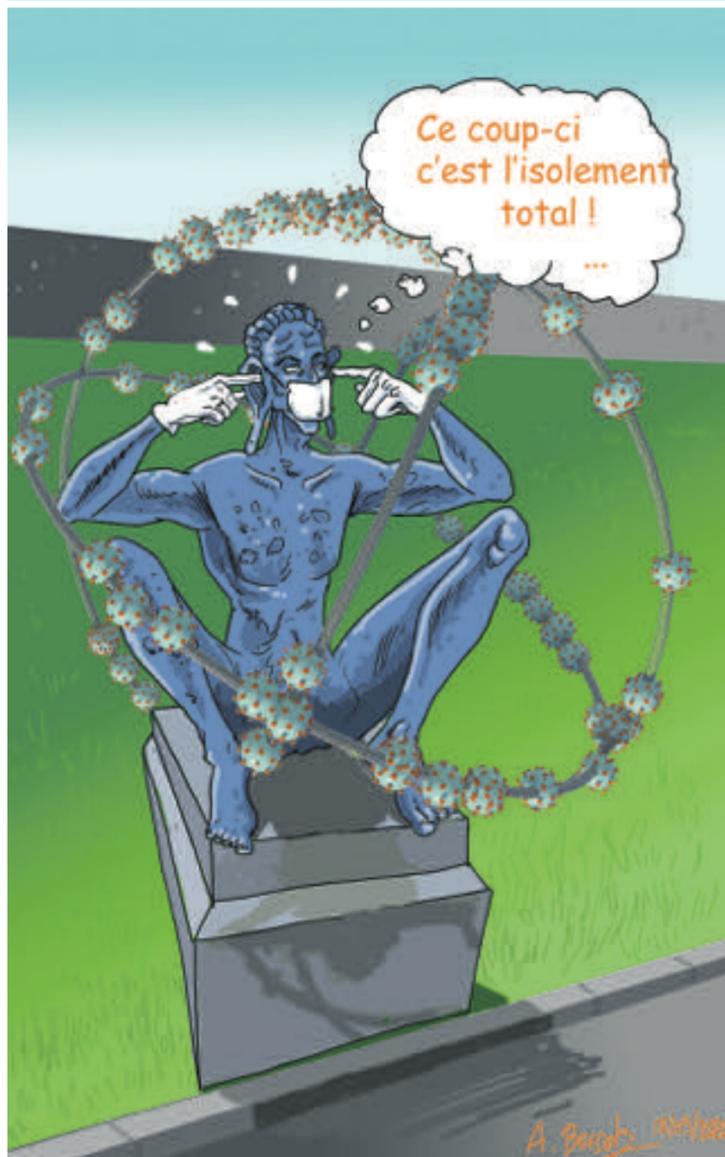




Abonnement de soutien : 30 francs

CCP 12-16757-3

Sociétés, clubs et associations : 100 francs



EDITO

Les pessimistes craindront une crise, d'ailleurs inéluctable. Ce n'est ni la première, ni la dernière ! Les optimistes tâcheront de trouver les bons côtés de la pandémie. Loin de moi l'idée de me réjouir de la situation ! Toutefois, puisqu'on n'a pas le choix, autant po-si-ti-ver !

Tout à coup, des parents se retrouvent à la maison en compagnie de leurs enfants. Ils sont sensés les accompagner dans leurs travaux scolaires, dont la distribution n'est pas coordonnée ou peut sembler lente.

A la décharge des enseignants, aucune prophétie, même la plus fantaisiste, n'aurait pu imaginer les écoles vidées si brutalement. Ils doivent faire preuve d'une inventivité incroyable pour permettre à leurs élèves d'accéder aux connaissances loin d'eux. En effet, dans une classe, les cours sont adaptés à chaque enfant, visuellement, auditivement, avec tant de méthodes parallèles... Alors, livrer du matériel adéquat en quelques heures est un sacré défi s'il faut le personnaliser.

Les quelques heures de travail scolaire ne remplissent guère une journée. Dans nombreuses familles on se voit

peu puisque les enfants sont pris en charge du matin au soir. Alors, que faire ensemble ?

Cette situation inédite est une occasion unique de tisser des liens différents, de découvrir les dons des uns et des autres, de nouer des complicités. Chaque personne a des compétences souvent ignorées et c'est le moment de les faire briller ! Bricolage, dessin, cuisine, observation de la nature, jouer ensemble, sport, magie, musique, théâtre, converser en langues étrangères, toutes ces occupations sont sources d'apprentissage d'une grande richesse et de possibilités de partage agréables.

Les enfants sont friands d'histoire et curieux. Alors, pourquoi ne pas raconter des anecdotes cocasses ou sérieuses de l'histoire familiale ? Regarder des photos pour se remémorer de bons souvenirs ? Une autre manière de ne pas oublier des proches qu'on n'est pas sensés revoir ces prochains temps... et de mieux comprendre d'où l'on vient.

Au moment où vous tiendrez ce journal, les conditions de confinement auront peut-être été durcies. Gageons que cela ne soit pas le cas !

Notre région est magnifique : lac, forêt, rivière. Il est possible de bénéficier des lieux en respectant les distances

sanitaires édictées. Le 17 mars, j'ai croisé des parents pleins d'imagination: chercher des têtards pour les observer, grand tour en vélo, ramasser les déchets égarés dans la nature, etc. Autant dire que ces activités sont pédagogiques ! Heureux sont les enfants ainsi entourés! Nul doute qu'ils garderont un bon souvenir de cette période bizarre où ils ont été privés d'école, un rêve secret qu'ils n'auraient jamais imaginé pouvoir se réaliser !

Et si d'aventure on est prié de rester chez soi, depuis sa fenêtre, on peut admirer le ciel sans le tracé des routes des avions, les oiseaux en train de planer et construire leurs nids après s'être battus pour obtenir les meilleurs emplacements. On peut planter des fleurs dans un pot et observer la croissance, etc. Le printemps est une explosion de vie nouvelle, si on prend le temps de regarder. Pourquoi ne pas dessiner ou écrire ses observations, prendre des photos, selon l'humeur du moment ?

Po-si-ti-ver ! Quel que soit notre "malheur", on a la chance de bénéficier d'un toit, de nourriture, ces richesses que bien des gens en exil nous envient. Alors, imaginons une vie différente agréable... histoire que nous raconterons à nos (petits)-enfants un jour...

Anne-Lise Berger Bapst

Toute l'équipe du Versoix-Région vous souhaite bon courage en cette période particulière et vous engage à bien respecter les consignes du Conseil Fédéral ! Restez chez vous et protégez les autres !

PUBLICITE

PUBLICITE



L'Etude Picot & Associés – seule Etude d'avocats implantée dans la région – vous accueille dans ses locaux sis à Versoix, au 100 route de Suisse, pour vous assister dans divers domaines du droit.

Bénéficiant d'une longue et solide expérience, l'Etude représente, en particulier, la clientèle suisse et internationale devant les autorités judiciaires (pénales, civiles et administratives).

En plus des services adressés aux personnes privées, les avocats de l'Etude conseillent également les entreprises (artisans, PME et multinationales) pour tous les volets inhérents à leur activité commerciale.

100, route de Suisse - 1290 Versoix - Tél. +41 22 318 56 56 - Fax. +41 22 318 56 50 - www.picot-avocats.ch

Associated with Zhongtong Cecheng Law Office, Beijing, China



ETUDE D'AVOCATS A VERSOIX PICOT & ASSOCIÉS



- Droit du travail - Droit pénal - Droit du bail
- Droit du divorce
- Droit des assurances sociales et privées
- Droit des étrangers - Droit de la circulation routière
- Droit des contrats - Droit commercial

ESPACE SANTÉ

S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE!

- FITNESS SANTÉ
- PHYSIOTHÉRAPIE
- OSTÉOPATHIE
- GYMNASTIQUE DU DOS
- PILATES
- DRAINAGE LYMPHATIQUE / MASSAGE
- PODOLOGIE / PÉDICURIE
- RÉFLEXOLOGIE
- FASCIOTHÉRAPIE
- ACUPUNCTURE
- GYROTONIC® / GYROKINESIS®
- HYPNOTHÉRAPIE
- HYGIÈNE DENTAIRE
- SOINS ESTHÉTIQUES
- RESTAURANT « LE COUP DE CŒUR »

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
www.esbellevue.ch



OMBRALIS
STORES & VITRERIE

- Dépannage
- Installation
- Motorisation

022 755 12 55
www.ombralis.ch

Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

ESPACE SANTÉ

S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE!

- FITNESS SANTÉ
- PHYSIOTHÉRAPIE
- OSTÉOPATHIE
- GYMNASTIQUE DU DOS
- PILATES
- DRAINAGE LYMPHATIQUE / MASSAGE
- PODOLOGIE / PÉDICURIE
- RÉFLEXOLOGIE
- FASCIOTHÉRAPIE
- ACUPUNCTURE
- GYROTONIC® / GYROKINESIS®
- HYPNOTHÉRAPIE
- HYGIÈNE DENTAIRE
- SOINS ESTHÉTIQUES
- RESTAURANT « LE COUP DE CŒUR »

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
www.esbellevue.ch

Le carnet des adresses utiles

3S TECHNIC iP

3S TECHNIC
PARTICULIERS | ENTREPRISES
EQUIPEMENTS & SERVICES
TELEPHONIE IP | ALARMES IP
RESEAU | VIDEO SURVEILLANCE
VOTRE PARTENAIRE LOCAL
SWISSCOM & CERTAS
WWW.3S-TECHNIC.CH
022 950 4000

Abo.mensuel paroisse

Vous le savez peut-être déjà, de nombreux événements se déroulent tout au long de l'année au sein de votre paroisse. Cela vous intéresse ? N'attendez plus et abonnez-vous au bulletin mensuel "Paroisses Vivantes" UP Jura.
Abonnement annuel : CHF 40.-
Abonnement soutien : CHF 50.-
CCP Versoix 14-551752-9
CCP Bellevue 12-13096-1
CCP Collex 12-7286-1
CCP Pregny 12-7286-1
Secrétariat du secteur à Versoix ouvert tous les matins de 8h00 à 11h30 Tél. 022 755 12 44
E-mail : versoix@cath.ge.ch
Site internet http://www.cath-ge.ch/jura

Accounting&Consultancy

Déclarations d'impôts à partir de 70 CHF
Comptabilités entreprises à partir de 250 CHF
ATANERA
Accounting & Consultancy
GENÈVE
Tél. 078 812 14 73
Av. de Choiseul 21 - 1290 Versoix
n.hottelier@bluewin.ch

ADX Nettoyage

ADX Clean Sàrl
Entreprise de nettoyage
-Entretien des bureaux et des locaux
-Conciergerie
-Nettoyage de fin de chantier
-Nettoyage avant états des lieux des appartements et villas
-Nettoyage des façades en verre, vitres et vitrines
-Nettoyage et désinfection des moquettes
A Versoix 022 755 50 78
ou 079 417 38 62

Apparence coiffure

Apparence Coiffure
Maîtrise fédérale
Coiffure 022 755 48 41
23, Av. Adrien-Lachenal - Versoix
www.apparencecoiffure.ch

Atelier poterie

Atelier Saint-Loup
Cours et stages de poterie pour les enfants et les adultes.
Enfants : cours les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h, stages durant les vacances scolaires et fête d'anniversaire.
Pour les adultes, jours à définir.
Joëlle Brunisholz, 77 rte de Saint-Loup
Tél: 079 6608710 / 022 7552201
ateliersaintloup.ch

Avocats

Permanence d'Avocats de Versoix
Consultations dans tous domaines juridiques
Sans rendez-vous, les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h
CHF 45.- la consultation
5, ch. Versoix-la-ville-1290 Versoix
022 779 25 86

Avocats

ETUDE D'AVOCATS A VERSOIX
PICOT & ASSOCIES
Droit du travail - Droit pénal - Droit du bail
Droit du divorce
Droit des assurances sociales et privées
Droit des étrangers - Droit de la circulation routière
100, rte de Suisse à Versoix
022 318 56 56 - www.picot-avocats.ch
Droit des contrats - Droit commercial

Boutique online

Isandra.ch
Sur rdv, possibilité de visiter le nouveau dépôt à Versoix.
Grand-Montfleury 54, 1290 Versoix
Tél : +41 76.347.71.17
E-Mail : Info@isandra.ch
isandra
L'élégance féminine

Brocante

M. Moulay
DEBARRAS
Villas - Appartements
Chalets - Garages - Caves
079 391 04 12

Cabinet hygiéniste dentaire

ESPACE SANTÉ
Nathalie Lutzelschwab
Hygiéniste dentaire diplômée ES
10 ans d'expérience à Versoix et 18 ans à Bernex en pratique privée
Reçoit sur rendez-vous
Tél. 022 959 70 70
n.lutzelschwab@espace-sante-bellevue.ch
Parking gratuit - Accès mobilité réduite
Ch. des Limites 1A - 1293 Bellevue
www.espace-sante-bellevue.ch

Centre médical et dentaire

Pure Clinic
INSTITUTIONS DE SANTÉ
Votre pool de compétences en médecine humaine & médecine dentaire à Versoix
Urgences 6j/7
0800 800 750
Grand-Montfleury 54 - 1290 Versoix
www.pureclinic.ch

Danse

dance
école de danse & galerie
Ballet classique Initiation des 3 ans
NOUVEAU- Back to Shape
ATELIERS ÉTÉ 2020
6-10 juillet 2020 | 10-13 août 2020 | 13-16 août 2020
Directeur artistique
Prina Ducach | 19, route de Suisse | 1290 Versoix / Genève
Tél. : +41 79 236 2435 | danceart.prina@gmail.com
www.danceart7.com

Dépôt-Vente: Elle et Lui

LA DEGRIF
RETOUCHES
COUTURE
2, rampe de la Gare - Versoix
079 329 99 39

Ecole de Musique

CONSERVATOIRE POPULAIRE
MUSIQUE DANS LE THÉÂTRE
Clarinette, flûte à bec
flûte traversière, guitare, piano
saxophone, violon, violoncelle
formation et initiation musicale
éveil musical (cours parent-enfant)
Route de Sauvigny 2, 1290 Versoix
022 329 67 22
administration@conservatoirepopulaire.ch
CONSERVATOIREPOPULAIRE.CH

Ecole de Musique

ASSOCIATION Croquis Notes
ÉCOLE DE MUSIQUE
Piano, harpe, flûte à bec, violon, violoncelle, guitare, percussions
chant et initiation musicale
Rue des Moulins 23 - 1290 Versoix
www.ecole-musique-croquisnotes.ch
Tél. 022 779 31 41 / 079 706 78 33

Ecole de Musique

MMV
mmv@mmv.ch
076/365 28 13
trompette, trombone, cor, baryton
saxophone, clarinette, percussion,
basson, haut-bois, flûte traversière
pré-solfège dès 6 ans
solfège dès 7 ans

Enseignement

FORMATRICE ENSEIGNANTE
COACH EN PNL
ACCOMPAGNEMENT
POUR ENFANTS ET ADULTES
SUR RDV : 0793815854

Fiduciaire

Créer ou développer votre entreprise, fiscalité, domiciliation, déclaration fiscale, faites appel à des professionnels. Depuis plus de 30 ans à Versoix. Entretien conseils offert.
S F S www.sofidad.com
022 755 62 22

Fleuriste

GATILA Fleurs
compositions florales
décorations végétales
abonnements / événements
cours d'art floral
www.gatila-fleurs.ch
Rampe de la gare 3
022 547 40 42

Gymnastique

FSGV FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
SECTION DE VERSOIX
filles, garçons dès 3 ans
adolescents et adultes:
Gymnastique, athlétisme, volley-ball
www.fsg-versoix.ch

Gym Parents-Enfants

Vous désirez :
Rencontrer d'autres parents et enfants dans une ambiance conviviale
Profiter de participer aux diverses manifestations de l'AGG
Notre programme est varié (nous essayons de donner des leçons à l'extérieur, parcours Vita, piste finlandaise, ...)
GYM PARENTS-ENFANTS (2 ½ à 4 ans)
Mardi 17h30 - 18h30
Comment s'inscrire ou avoir des renseignements :
Christiane Forel : 079 336 31 14
christiane.forel@agg.ch

Horloges - Réparations

HENRY MAYSTRE - HORLOGER
022 329 23 82
9, Rue de la Puiserande
@ info@heurevive.ch

Infirmière indépendante

Entreprise privée de soins infirmiers à domicile
Cynthia MARTELLY
secteur Versoix et périphéries
076 514 57 75
cynthia.martelly@gmail.com

Paysagiste-Jardinier

JARDIN EXPRESS
JARDINIER-PAYSAGISTE
H. FATON
Rte de St-Cergue 9
1295 Mies
078 895 67 87
022 950 02 04
www.jardinexpress.ch
jardinexpress@hotmail.ch
Entretiens-Plantations
Taille-Élagage / Abatage
Nettoyage Piscine
Dallage-Clôture
Gazon
Avec un prix tout en souplesse 45 CHF de l'heure

Pharmacie

Vos Pharmacies à Versoix
Livraisons à domicile rapides et gratuites
www.versoix-pharmacies.ch
Montfleury 022 755 55 49
Versoix 022 755 10 00
Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h30
Colombières 022 755 12 87

Rénovation

W AGROTHERM SA
SANITAIRE CHAUFFAGE
POMPE A CHALEUR
EXPO CUISINES BAINS
RENOVATION
022 950 02 02 www.agrotherm.ch
Route de Suisse 46 1290 Versoix

Sanitaire/Ferblanterie

ERIC PORTIER SA
Installations sanitaires
Ferblanterie - Charpente
Toiture - Entretien de toiture - Dépannage
1290 Versoix / 022 788 09 90
eric-portier@eric-portier.ch

Santé Globale

VENTOUSES
MASSAGE LOMI LOMI
MASSAGE PROFOND DE LA TÊTE
MASSAGE CIRCULATOIRE DES JAMBES
REFLEXOLOGIE - REIKI
FLEURS DE BACH - NUTRITION
COURS DO-IN MENSUEL le vendredi
Marianne Streit / 079 579 54 58

Stores, Vitrierie

OMBRALIS
STORES & VITRIERIE
Dépannage - installation - motorisation
022 755 12 55
www.ombralis.ch
Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

Stores, Vitrierie

Vitrierie de Versoix
Votre partenaire depuis 25ans
VITRIERIE - STORES
MOTORISATION
DECORATION D'INTERIEUR
RIDEAUX - VOILETS
MOUSTIQUAIRES - VELUX
Rte de Suisse 36 - 1290 Versoix
022 755 32 88

Taxi

Versoix TAXI Services
079/22 44 55 4
TooBlu

WWW.ACHATDOR.CH

N°1 DE L'ACHAT CASH
Nous achetons cash au cours du jour !
Tout or et argent pour la fonte.
Tous bijoux or et argent.
Toutes montres de marque.
Tous diamants montés et non montés.
Tous couverts et vaisselle en argent.
Toutes médailles et monnaies or ou argent.
Rte de Lausanne 337 - BELLEVUE



Edition :
Versoix Région
Case postale 515 / 1290 Versoix
E-mail: info@versoix-region.ch
CCP : 12-16757-3
IBAN: CH73 0900 0000 1201 6757 3

Tirage : 12500 exemplaires (distribués à tous les ménages des communes de Bellevue, Céligny, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Genthod, Mies, Chavannes des Bois et Versoix).



Impression :
PCL Presses Centrales SA
Site : www.versoix-region.ch
Pour télécharger votre journal deux jours avant sa distribution.

Rédacteur responsable :
Michel JAEGGLE
Tél : 022 755 26 17
info@versoix-region.ch

Mise en page :
Nathalie TAMONE
Pour la Une :
Notre dessinateur Berset
Publicité :
Nathalie TAMONE
Tél. : 022 779 06 14
pub@versoix-region.ch

Réponse au concours 296



Bravo à tous nos lecteurs et lectrices qui ont répondu à notre concours.

Il s'agissait de reconnaître

Sabrina Lanzavecchia, une de nos journalistes

Et c'est

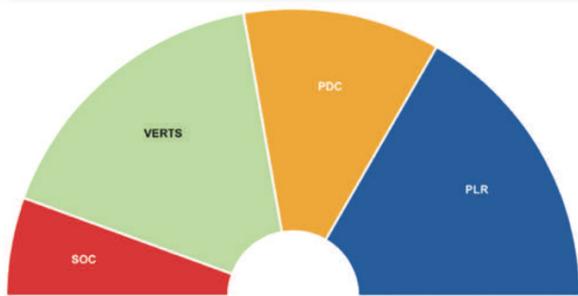
Eva Abouchar
de Versoix

que le sort a désigné comme gagnante de notre jeu.

Elle recevra les 50 frs de notre concours, avec les félicitations de toute l'équipe du Versoix-Région.



Élections à Versoix : Les Verts montent, le MCG trinque



Les résultats des élections communales du 15 mars 2020 sont tombés. Les Verts sont catapultés parti le mieux élu de Versoix, tandis que le MCG perd ses 3 sièges au Conseil municipal. Le PLR est en léger recul et voit sa présence au Conseil administratif menacée. Le PDC tient bon, et, coup de théâtre, le PS aussi. L'UDC part bredouille.

Au Conseil administratif: vers un deuxième tour palpitant !

Il s'en est fallu de peu pour que la candidate Jolanka Tchamkerten (Verts) et l'actuel maire Cédric Lambert (PDC) ne soient pas élus dès le premier tour. En tête avec quelques suffrages de plus, Mme Tchamkerten a reçu 1473 voix — soit 25 de moins que la majorité absolue requise pour décrocher tout de suite un siège au Conseil administratif.

Cédric Lambert remporte également une large adhésion avec 1466 suffrages, soit à peine 7 de moins. C'est la preuve, d'une part, que le nom de M. Lambert rassemble bien au delà des lignes du PDC, et d'autre part, le signe indiscutable que chaque voix compte, tant les deux premières places de ce premier tour se sont jouées, à tout point de vue, dans un mouchoir de poche.

En troisième position, la vice-maire Ornella Enhas (PS) créé la surprise : alors que le PS reste une formation politique à l'assise électorale très étroite à Versoix (la liste socialistes n'a remporté que 12% d'adhésion dans la course au Conseil municipal), sa Conseillère administrative se retrouve dans une position privilégiée pour aborder le second tour.

Le reste du classement est également inattendu : en quatrième place, le candidat PLR Jean-Marc Leiser a remporté 1221 votes. 50 petites voix lui ont manqué pour ravir la médaille de bronze à Mme Enhas — une situation probablement frustrante pour celui qui s'est fait ravir la place de Conseiller administratif il y a cinq ans par... une certaine Ornella Enhas. L'histoire va-t-elle se répéter ? À suivre au second tour, là encore.

Enfin, le PDC Gilles Chappatte ferme la course à seulement 949 voix. Selon les listes publiées par les autorités cantonales, tous les candidats, y compris M. Chappatte, se représentent au second tour. C'est une bien mauvaise nouvelle pour le PLR, qui risque de se retrouver dans la même situation qu'au premier tour.

Au Conseil municipal : petite majorité de centre-droit, ou grande majorité de centre-gauche ?

Alors que le Conseil administratif pourrait basculer vers une majorité de centre-gauche si les résultats du premier tour se confirment, l'élection définitive (car en un seul tour) du Conseil municipal fait également montre de changements — même si ceux-ci sont un peu moins drastiques.

Enregistrant une progression remarquable, Les Verts sont catapultés "premier parti de Versoix" : ils collectent 29,5% des suffrages, soit 11% de mieux qu'en 2015. En terme de sièges, cela se traduit par un bond à 9 élus, soit 4 de mieux.

S'il n'a pas beaucoup perdu, le PLR a toutefois suffisamment reculé en terme de suffrages pour lâcher un siège. Doté désormais de 9 élus au Conseil municipal, il affiche 7% de voix en moins par rapport aux dernières élections — soit "seulement" 27,7% des suffrages.

Bon troisième, le PDC a remporté 21% des voix exprimées. Il s'agit d'une petite progression, à peine 1%, mais cela leur suffit pour conserver les 6 sièges dont ils disposaient lors de la précédente législature.

Quant au PS, il surprend encore: malgré les dissensions internes (voir dans ce numéro), malgré les critiques formulées ça et là par Les Verts, malgré l'absence d'une alliance de l'alternative pour cette élection, les socialistes se maintiennent, stoïques, solides comme des menhirs. Avec 12,5% des voix, ils enregistrent la variation la plus infinitésimale de cette élection : 0,07% de voix en plus. Un hommage à James Bond, peut-être ?

Deux partis n'ont pas atteint le quorum, fixé à 7% des suffrages, et indispensables pour décrocher un siège ou plus. L'UDC, qui ne s'était pas présenté il y a cinq ans, n'a enregistré que 5,8% des voix. Pas assez, donc, mais encourageant, pour une formation qui gagnerait peut-être à s'allier avec...

...le MCG, bon dernier, avec à peine 3,3% des suffrages. C'est, à Versoix, le parti qui a reçu la plus grande claquette électorale. Ce recul de pas moins de 8,4% des voix lui coûte le quorum, et donc ses 3 sièges.

Et après ? On ne pourra comprendre la signification de cette élection du Conseil municipal qu'avec les résultats du second tour de l'élection du Conseil administratif, le 5 avril prochain. Si la tendance actuelle se confirme (un CA composé d'une verte, d'un démocrate-chrétien et d'une socialiste), le PDC aura le choix de "gouverner" avec la gauche

(constituant, dans ce cas, une super-majorité de 18 contre 9)... ou, alors, de rester solidaire du PLR, en plaçant le Conseil administratif dans une situation de cohabitation.

Si, au contraire, le PLR arrive à s'asseoir au banc du Conseil administratif, alors PLR et PDC pourront continuer de gouverner aux destinées de la commune... mais avec un nombre moins élevé de sièges. La majorité de centre-droit serait de 15 élus, contre 12 à gauche.

Deuxième tour et COVID-19 / Coronavirus

Au moment de mettre ce numéro sous presse, les autorités cantonales annoncent maintenir le scrutin du second tour, en date du dimanche 5 avril. Cette situation aura peut-être changé au moment où vous lirez ces lignes, étant donné la pandémie.

Si toutefois le scrutin reste maintenu, nous nous permettons une petite recommandation,

pour le bien de chacun. Afin de respecter les mesures de confinement permettant d'enrayer la transmission du virus, nous vous recommandons de voter PAR CORRESPONDANCE, en respectant les consignes en vigueur (distance sociale de 2 mètres, lavage régulier des mains, pas de sortie du domicile sauf indispensable), afin de limiter les contacts.

Repérez la petite boîte jaune de La Poste la plus proche de vous, glissez-y votre enveloppe en touchant le moins de choses possibles, puis : rentrez chez vous.

Peu importe votre bord politique, il n'y a pas de doute: nous sommes tous unis contre le virus. Nous nous devons de le freiner autant qu'humainement possible.

Prenez soin de vous.
Texte: Yann Rieder
Illustration: Canton de Genève (ge.ch)

| Nom et prénom | Liste | Nb de suffrages | Statut |
|-----------------------|-----------------|-----------------|--------|
| TCHAMKERTEN Jolanka | LES VERT.E.S | 994 | élue |
| TAMONE Eric | LES VERT.E.S | 896 | élu |
| SAUTER CAILLET Aline | LES VERT.E.S | 873 | élue |
| RICHARD Margaret | LES VERT.E.S | 850 | élue |
| RICHARD Yves | LES VERT.E.S | 834 | élu |
| BRUNISHOLZ Joëlle | LES VERT.E.S | 806 | élue |
| PINTO-PEREIRA Eduardo | LES VERT.E.S | 804 | élu |
| KAPP Jean Pierre | LES VERT.E.S | 776 | élu |
| CONUS Stéphane | LES VERT.E.S | 773 | élu |
| FOSTER Timothy | LES VERT.E.S | 768 | élu |
| DIAZ Juan | LES VERT.E.S | 765 | élu |
| MICHE Cédric | PLR | 884 | élu |
| RIAT Alain | PLR | 864 | élu |
| LEISER Jean-Marc | PLR | 838 | élu |
| MONNOT Laetitia | PLR | 813 | élue |
| WIDER Corinne | PLR | 783 | élue |
| SIDLER Sean | PLR | 761 | élu |
| LIMA Ricardo | PLR | 748 | élu |
| MARQUIS Julien | PLR | 740 | élu |
| VARONIER Christian | PLR | 706 | élu |
| CROUBALIAN Marcel | PLR | 693 | élu |
| CUINIER David | PLR | 681 | élu |
| CACITTI Nicoletta | PLR | 660 | élu |
| SCHUCAN Reto | PLR | 660 | élu |
| LAMBERT Cedric | PDC | 840 | élu |
| RICCI Daniel | PDC | 806 | élu |
| CHAPPATTE Gilles | PDC | 714 | élu |
| ZEDER Bear | PDC | 640 | élu |
| DE TERWANGNE Muriel | PDC | 633 | élue |
| SCHENKER Pierre | PDC | 626 | élu |
| CELA Michel | PDC | 607 | élu |
| BOURBALA Djamel | PDC | 554 | élu |
| ENHAS Ornella | LES SOCIALISTES | 621 | élue |
| MARRO Patrice | LES SOCIALISTES | 451 | élu |
| MATIAS RAMOS Elodie | LES SOCIALISTES | 429 | élue |
| HENAUER Xavier | LES SOCIALISTES | 417 | élu |
| ROTHLISBERGER Jean | LES SOCIALISTES | 413 | élu |
| ENHAS Huseyin | LES SOCIALISTES | 384 | élu |
| DÉTRAZ Jason | UDC | 249 | élu |
| GALLEY Patrick | UDC | 210 | élu |
| GALLUCCI Nicola | UDC | 193 | élu |
| CHAOUI Laïla | MCG | 171 | élu |
| CRETTAZ Jonathan | MCG | 139 | élu |

PUBLICITE

ATELIER OSN
ORAZIO SPURI NISI
Une architecture respectant le bien-être de l'habitant et de l'environnement.

21, avenue Choiseul - 1290 Versoix
Téléphone : +41 22 779.29.88 - Portable : +41 79 206.70.31
E-mail : orazio@spuri-nisi.com - Site internet: www.spuri-nisi-architecte.ch

PUBLICITE

ARCO PISCINES CONSEILS SA
170 Route de l'Etraz 1290 Versoix - Tél 022/342 00 26

Construction, Rénovation, Entretien
Piscines, Hammam, Sauna, SPA
Aménagement de cour extérieure
Pavés, Dalles, Granite ...

Exposition permanente
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h 13h - 17h

Les numéros d'urgence et les numéros utiles

Mairie
18 route de Suisse
022 775 66 00

Centre d'action sociale 022 420 48 00
Bibliothèque 022 775 66 80
Ludothèque 079 509 29 73
RADO 022 755 47 11
Repas à domicile 022 420 23 00
Transports YERLY 079 224 45 54
Chauffeurs bénévoles 022 755 34 64

Crèches et garderies

- Fleurimage 022 775 13 00
- Vers à Soie 022 775 13 00
- Les Moufflets 022 775 13 00
- Superounou 022 775 13 00
- Montfleury 022 755 48 67

Pharmacie de garde dimanche et jours fériés

Pharmacie de Versoix, 1 ch Ancien Péage de 9h30 à 12h30 (entrée sur la terrasse coté Genève)

Intoxication 145

Feu 118

Police 117

Ambulance Urgence 144

Genève-médecins 022 754 54 54
SOS médecins 022 748 49 50
Médecins-Urgence 022 321 21 21

Groupe Médical de Versoix Urgences sur rendez-vous:
Lundi au vendredi de 8h à 20h
Samedi 9h à 13h
022 775 16 16

Côté catholique

UNITE PASTORALE JURA

EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE-GENEVE



Secrétariat: Ch. Vandelle 16 à Versoix

Tél: 022 755 12 44 / versoix@cath-ge.ch <http://ecr-ge.ch/upjura/>

Covid-19: nouvelle directive cantonale genevoise

Le Conseil d'État du canton de Genève a annoncé aujourd'hui des nouvelles mesures de lutte contre la propagation du coronavirus.

Après consultation du Service du médecin cantonal genevois, il s'avère que les offices religieux sont concernés par cette mesure. Hormis la question du nombre de participants, c'est surtout l'impossibilité de garantir le respect de la distance sociale de 2m entre chaque personne qui pose problème.

Certes il est capital pour nous de prier ensemble et de recevoir l'eucharistie, mais cela ne saurait nous dispenser du devoir de ne pas causer la mort d'autrui, et d'obéir aux autorités de notre État de droit.

Avec les instances compétentes du Vicariat épiscopal de Genève, j'ai donc décidé que

toutes les messes dès ce jour et jusqu'au 15 mai 2020, y compris pendant la période pascale, sont supprimées.

Les funérailles doivent avoir lieu dans l'intimité stricte des proches. Aucune autre dérogation ne sera acceptée.

Une messe dominicale sera diffusée chaque semaine sur le site Internet

www.eglise-catholique-ge.ch

Nous prions ensemble de nos différents domiciles. Je rappelle aux croyants la réalité de la communion de désir (on reçoit vraiment un sacrement que l'on désire, quand il est impossible de participer directement à une célébration).

Nous vous remercions donc de suivre scrupuleusement ces consignes dans l'effort commun de lutte contre la propagation du virus.

Charles Morerod O.P. - Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Côté évangélique



Église Évangélique
Libre de Genève

Paroisse de Versoix

Lieu de nos rencontres :

"Le Centre-Lac" Route de Suisse 9A à Mies au 1er étage

Site: <http://versoix.eglise-libre.ch>

Mail: versoix@eelg.ch

Contrastes

Chaque printemps, après les rigueurs de l'hiver, la nature renaît et nous nous réjouissons de revoir les fleurs nouvelles, de respirer un air plus doux... Les magasins regorgent de lapins en chocolat, d'œufs et de décorations aux couleurs de ce renouveau saisonnier.

Dans cette période de vacances pascales, les chrétiens se souviennent du sacrifice unique de Jésus-Christ, de sa victoire sur la mort et de sa résurrection qui annonce celle de tous ceux qui ont placé leur foi en Lui, comme l'affirme ce verset de la Bible :

En effet, si nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, nous

croyons aussi que Dieu ramènera par Jésus et avec Lui ceux qui sont morts. (1 Thessaloniciens 4 :14)

Cette formidable espérance, source de joie durable, est rappelée à Pâques pour encourager les croyants à vivre d'une vie nouvelle dès maintenant, et à témoigner de la grâce de Dieu qui s'adresse à tout homme dès aujourd'hui.

Poste de Versoix : accès compliqué



Un accès toujours compliqué pour les personnes à mobilité réduite

En 2018, le Versoix-Région avait déjà relayé les plaintes, de la Famille Reynald Wetzel en particulier, mais au nom de toutes les personnes à mobilité réduite en général, concernant l'installation d'une barrière empêchant l'approche des véhicules aux abords de la Poste de Versoix.

Deux ans et de nombreux échanges avec la Mairie ont suivi mais la situation n'a pas changé.

Dès le début, les principaux acteurs de cette affaire se sont renvoyés la responsabilité. A l'époque, Madame Wetzel s'était retrouvée, suite à quelques problèmes de santé, confrontée à ce défaut d'accessibilité que connaissent, pour ainsi dire au

quotidien, les personnes âgées ou à mobilité réduite au moment d'accéder à la Poste depuis l'installation de la barrière.

Elle s'est donc adressée à la Mairie de Versoix puis à l'administration locale de la Poste sans trouver une réponse satisfaisante à la question de savoir : « *Qui est responsable de cette situation ?* »

La Mairie affirmait à l'époque qu'il s'agissait d'une affaire de la Poste, mais celle-ci déclinait la charge. Une réponse écrite de la part de l'administration centrale de la Poste à Berne, en date du 13 mars 2018 et sollicitée par Madame Wetzel, a confirmé la responsabilité de la Mairie. Depuis, rien n'a vraiment été fait.

Les uniques places de stationnement à disposition restent celles situées dans le parking souterrain, et tous les

usagers, même ceux présentant des soucis de mobilité, doivent faire le trajet entre leur véhicule et l'établissement à pied. Les déplacements à la Poste, qui est d'ailleurs une société de droit public, restent nécessaires pour remplir des devoirs citoyens comme effectuer des paiements, et son accès à tous devrait être garanti.

Pendant ces deux dernières années de négociation, la Mairie n'a pas apporté de solution convenable. Il a été simplement proposé de donner une clé ouvrant la barrière aux personnes le sollicitant, Madame Wetzel en premier lieu. Cependant cette solution, en plus de ne pas être claire sur les frais d'une telle opération, est ciblée, alors qu'il s'agit d'un problème général.

Les propositions d'un horaire d'ouverture de la barrière ou des places de stationnement à durée limitée n'ont au contraire pas été acceptées par la Mairie.

La situation se trouve dans une impasse, la barrière étant ouverte ou fermée de façon aléatoire.

Après les votations communales de ce 15 mars, la nouvelle administration s'emparera peut-être de l'affaire avec plus de sérieux.

Laura Morales Vega

Brève

Ne faites pas comme l'écreuil, pas besoin de faire des provisions, pour l'instant, il n'y a pas de pénurie !

Photo: Adrien



Côté protestant

Bienvenue à toutes et tous !!!

Paroisse protestante de Versoix – 7, route de Sauvigny – Versoix

Tél. 022 755 27 57 – fax 022 755 27 55 - versoix@protestant.ch - versoix.epg.ch -



Pasteur : Bruno Gérard

Ouverture du secrétariat : mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30

Comment Faire Eglise à Versoix sans pouvoir nous rassembler ?

Parmi toutes les choses auxquelles nous devons renoncer, il y a aussi notre participation physique à la vie paroissiale et accepter que le temple restera désormais fermé le dimanche matin à 10h et sûrement aussi pour les célébrations de la Semaine Sainte.

Pourtant, nous devons trouver

d'autres moyens pour Faire Eglise que ceux nous avons l'habitude d'utiliser. Et la bonne nouvelle est qu'il y en a plein : le téléphone, les réseaux sociaux, youtube ... Utilisons donc au maximum les moyens à disposition pour nous soutenir.

Outre les techniques de communication, je crois en la puissance de communion de prières et de pensées pour rester en contact avec l'Autre et les autres.

Ce moment d'isolement forcé peut être aussi un temps de jachère intérieure propice à la méditation, à la lecture, à l'échange avec ses proches, à prendre enfin du temps puisque nos agendas se sont vidés en quelques jours.

Dans ce temps compliqué, je vous souhaite une montée vers l'espérance de Pâques dans la plus grande sérénité.

Bruno Gérard - Pasteur

Mardi :

14h Séance de KT pour les enfants des Explorateurs qui le souhaitent. Histoire biblique, chants, et idée bricolage à faire tous ensemble. Nous contacterons les parents des enfants pour leur proposer le téléchargement d'un outil simple de vidéo-conférence. Pour chaque séance les enfants recevront une invitation par mail à l'adresse de leurs parents.

18h mise en ligne d'une Lectio Divina sur la chaîne youtube, un message vous

avertira de la mise en ligne avec l'adresse pour s'y rendre.

Jeudi:

15h temps de partage en vidéo-conférence sur le réseau Zoom. Invitation par e-mail le jour même.

17h réunion des groupes Escalas et Groupe de jeunes en vidéo-conférence. Invitation par e-mail le jour même.

Dimanche :

En matinée, mise en ligne d'un culte sur la chaîne Youtube. Pour nous suivre sur notre chaîne youtube voici la chaîne:

<https://www.youtube.com/channel/UC4mODYnwX-KU4bISnelWarTA/featured>

Pour tout contact, adressez vous au pasteur Bruno Gérard:

p.bruno.gerard@gmail.com

ou à la présidente Eva Di Fortunato:

eva.difortunato@gmail.com

Pensées du pasteur à propos du Coronavirus

Chaque jour nous avons à faire face à des nouvelles peu rassurantes venues de nos pays européens où l'épidémie de Coronavirus semble s'étendre irrémédiablement.

Je l'avoue j'ai peur. Dans un premier réflexe, j'ai peur pour les miens, peur pour les plus fragiles d'entre-nous. Ma première tentation serait un repli sur moi-même et une crainte de l'autre qui peut être porteur de la maladie.

Chacun, chacune réagit devant ces événements avec ses propres forces et ses faiblesses. Nous sommes plongés dans un temps de crise collective et individuelle qui ne nous laisse pas indifférent.

Après une première réaction épidermique, nous pouvons aussi tenter un pas d'écart et prendre le temps d'écouter une parole autre que celle de

la crainte et de la méfiance. Dans la Bible le mot grec Krisis signifie "jugement", ou pour le dire autrement : un moment décisif et périlleux. Cette crise sanitaire devant la maladie nous pose la question de savoir si nous voulons être du côté de la vie ou de la mort. Après la peur, il y a aussi la vie, cette foi en la résurrection qui nous fait nous relever. Nous placer du côté de la vie c'est d'abord observer une attitude responsable et s'appliquer à soi-même et dans nos lieux de responsabilité toutes les recommandations sanitaires préconisées par les autorités. Le véritable courage ici n'est pas de braver les recommandations mais bien de les mettre en pratique avec humanité.

Une humanité dont Jésus fait preuve durant son ministère où il n'a eu de cesse de casser les frontières entre les malades

et les bien-portants, ou pour le dire dans les mots de son temps entre le pur et l'impur. Alors bien entendu nous n'avons pas la force du Christ, mais son attitude doit nous amener, nous qui voulons le suivre, à ne pas considérer l'autre comme une menace mais comme ouverture vers plus d'humanité. Ce serait nous condamner à une double peine en plus de la menace, de nous enfermer et de nous replier sur nous mêmes. Au delà de l'indispensable prudence, je ne peux que nous exhorter en communauté au calme et à la solidarité, à continuer à être les témoins visibles d'une parole de vie.

En restant à votre disposition pour en parler, je vous adresse à toutes et tous mes fraternelles salutations.

Bruno Gérard - Pasteur

L'association Versoix accueille et ...

... soutient la marche Jai Jagat 2020

«Versoix accueille» propose depuis plusieurs années des cours de français pour les personnes migrantes qui sont arrivées dans le canton.

Une équipe de bénévoles est présente deux fois par semaine pour assurer des cours pour apprendre à lire, à écrire ou parler. Les cours se déroulent dans une ambiance très conviviale dans des locaux mis à disposition par la Mairie de Versoix.

L'association est sensibilisée à la cause des réfugiés, à leur intégration dans la vie de tous les jours et également à des questions plus larges comme le respect des droits humains et l'accès à la formation.

Le comité de « Versoix accueille » a choisi de soutenir l'association voisine « The Meal Mies » ainsi que le mouvement JAI JAGAT 2020. Pour cette raison, nous relayons les informations de la marche qui va arriver en Suisse en septembre 2020.

Que signifie Jai Jagat ?

La campagne Jai Jagat « One planet All people » oeuvre pour un monde bienveillant pour l'ensemble du vivant.

Dans plusieurs parties du monde, on observe une volonté de changement de nos modes de vie. Face aux crises actuelles économiques, sociales et environnementales, Jai Jagat oeuvre pour le respect des droits humains. Ce mouvement est pacifiste et s'inspire de Gandhi avec la non-violence comme message central.

Ses principaux objectifs sont :

- Eradiquer la pauvreté
- Eliminer les discriminations raciales
- Agir pour le climat
- Promouvoir la non-violence et la paix

Ceux-ci font d'ailleurs partie des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Le 2 octobre 2019, à l'occasion du 150ème anniversaire de Mahatma Gandhi, une grande

marche pour la justice et la paix est partie de New Delhi (Inde) pour arriver en Suisse, avec comme destination finale l'ONU à Genève.

Après 10 pays traversés et 10'000 km parcourus, les marcheurs vont arriver à Brigue le 5 septembre et s'arrêteront à Mies le 24 septembre 2020.

La dernière étape (Mies – ONU) de cette marche va traverser la commune le 26 septembre.

Ce jour là, les habitants de Versoix seront conviés à un petit déjeuner au Centre Sportif de Versoix et les personnes intéressées pourront ensuite accompagner les marcheurs jusqu'à la place des Nations.

Vous pourrez lire ces prochains mois davantage d'informations dans le Versoix Région.

Vous pouvez d'ores et déjà suivre la marche Jai Jagat 2020 sur :

www.jaijagat2020.eu

www.jaijagat2020.org

www.themealmies.ch

Isabelle Looten Berthoud

Chine: augmentation des divorces, ...

... corollaire de semaines de confinement

Impossible d'être passé à côté des informations, le Coronavirus poursuit son tour du monde et chaque pays se préoccupe de mettre en place différentes mesures pour freiner l'épidémie.

Retour en Chine, foyer du virus, où la courbe de maladies commence doucement à s'abaisser. Kerry Allen, analyste des médias chinois pour la BBC reporte dans les nouvelles du 14 mars une conséquence inattendue à cette longue période de quarantaine.

A la fin du mois de décembre c'est en Chine qu'émerge le nouveau virus Covid-19. Après des pics de contamination absolument faramineux et des provinces entières en strict quarantaine, ce vendredi 13 mars les autorités chinoises ont recensé uniquement huit nouveaux cas. L'épidémie semble être désormais plus ou moins sous contrôle.

Certaines restrictions sont levées, dans plusieurs villes du pays les enfants retrouvent tranquillement le chemin de l'école et certains business ont pu ré-ouvrir. Dans une ville de



la province de Sichuan en même temps que les gens peuvent enfin sortir de leur appartement le nombre de couples qui ont demandé le divorce a augmenté très significativement. Une tendance qui s'explique par une longue quarantaine, la population n'étant autorisée à sortir uniquement pour acheter le strict nécessaire, un confinement forcé qui fait grimper la courbe des séparations. Les couples ont passé tellement de temps ensemble, dans un espace réduit, les patiences s'échauffent et l'atmosphère est plus que favorable aux nombreuses disputes. De plus, en Chine, il est extrêmement simple de demander le divorce et les procédures sont très rapides, de quoi encourager les couples qui ne se supportent plus après avoir passé autant de temps les uns près des autres.

Le gouvernement chinois est particulièrement inquiet, bien que cette tendance ne soit pas généralisée. En effet, en Chine les autorités encouragent

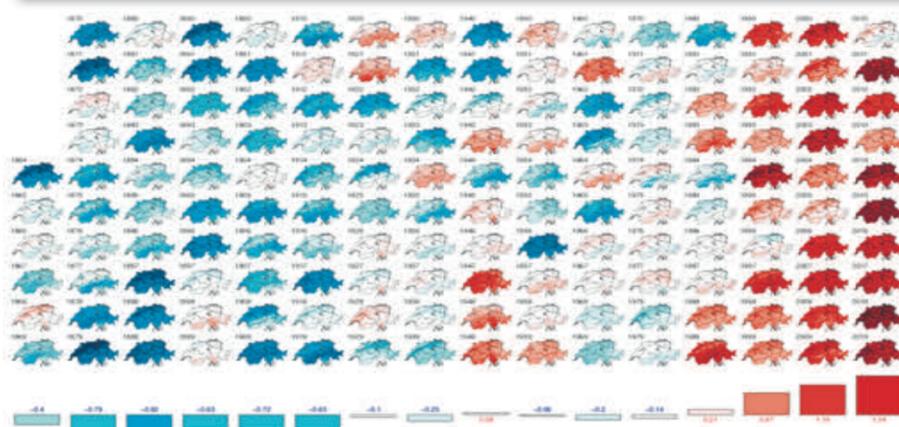
vivement la population à se marier, le plus vite possible et à avoir des enfants afin d'éviter la crise démographique. Cette ferveur du mariage est le résultat de la politique de l'enfant unique en vigueur jusqu'en 2015, malgré son abolition le pays a moins d'enfants aujourd'hui et le taux de natalité est en baisse. Une population vieillissante qui préoccupe le marché du travail car beaucoup de personnes âgées prennent leur retraite et la relève n'est plus assurée.

« Le gouvernement ne veut pas d'une situation où la population s'effondrera d'une falaise. Il veut retrouver l'impulsion des années précédentes. » explique Kerry Allen.

Toutefois la hausse de divorce dans les foyers chinois de Sichuan, étonnante conséquence de la crise du coronavirus, nous sert de rappel à prendre notre mal en patience et bien que votre moitié vous tape sur les nerfs restez solidaires !

Julie Sobert

Le changement climatique :



Ecarts de température à la moyenne 1961-1999 en Suisse pour chaque année depuis 1864. Les années en dessous de la moyenne sont en bleu, les années au dessus de la moyenne sont en rouge. La partie inférieure du graphique montre les écarts à la moyenne sur une décennie avec la colonne colorée en bleu ou en orange.

notre prochain défi!

Leréchauffementclimatiqueest le phénomène d'augmentation des températures, du fait d'émissions de gaz à effet de serre excessives. Météo Suisse est au service de la communauté en assurant et fournissant des informations sur l'évolution du climat. Pour le décrire, les valeurs moyennes à long terme de la température, des précipitations ou la durée d'ensoleillement ont été mesurées depuis plus de 150 ans.

L'image ci-dessus montre la longue série de température depuis 1864 enregistrée en Suisse. On peut noter que le climat est caractérisé par des fluctuations principalement naturelles jusqu'au début du 20ème siècle. Après cela, il y a la hausse des températures des dernières décennies attribuée à

l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (changement climatique). On peut clairement voir que depuis environ 30 ans, aucune année en Suisse n'a été plus froide que la moyenne des années 1961 à 1990. Ainsi, la température moyenne annuelle a augmenté d'environ 2.1 °C. Si les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter sans limitation, les prédictions sur le climat en Suisse sont les suivantes: des étés plus secs, de plus fortes précipitations, une augmentation des jours tropicaux et des hivers peu enneigés.

Aujourd'hui le coronavirus menace tout le monde, il est là, au milieu de nous. Pour ralentir la croissance de cette pandémie, on arrête le Salon de l'Auto, le plus grand événement de Genève, on ferme les écoles, on donne les pleins pouvoirs sanitaires aux autorités cantonales, on ferme

tous les lieux publics (bar, disco, restaurants), on demande la population de rester à la maison.

Mais pour arriver à gagner les autorités suisses doivent agir de façon coordonnée avec les cantons et encore plus avec les autres pays européens. La décision de nos voisins nous affecte et vice-versa, il s'agit de prendre soin les uns des autres.

Il le sera grâce à la collaboration sans frontières qu'on va gagner contre quelque chose d'inconnu et d'imprévisible.

L'urgence climatique représente l'autre menace pour l'humanité comme et encore plus que le coronavirus. Mais en mettant au centre de notre intérêt la vie et la santé de la population et en agissant tous ensemble, on pourra gagner.

Rosaria Simonello
Image Météo suisse

Soyez raisonnable ! Restez chez vous ! Sauf si vous devez aller travailler ou aider quelqu'un ! C'est en étant solidaire qu'on arrivera à se sortir de cette mauvaise période !

Scènes d'ordinaire incivilité



Mardi matin, espace récupération de Lachenal, Versoix : par terre des cartons d'emballage de différents objets en plastique, deux couvercles en alu, trois cagettes en bois empilées devant le conteneur des ordures ménagères et même un plat cassé abandonné sur un conteneur !

Je trouve cela scandaleux par rapport au décor de la ville, au respect du travail des employés de la Transvoirie et surtout aux principes civiques derrière l'acte de recycler, notamment son impact positif direct sur l'environnement, notre bien-être et celui des générations futures, ainsi que sur les finances publiques. Pourtant, données de l'OCSTAT à la main, c'est clair qu'à Versoix, il y a encore beaucoup de travail à faire pour engager davantage les citoyens-ne-s.

Le taux de recyclage, qui est le rapport entre la quantité de déchets recyclés et le total des déchets ménagers, atteint fin 2019 à Versoix s'élève à 42% contre 38% en 2018 et 35,5% en 2017. Certes, si d'un côté ceci représente une hausse importante et significative par

rapport à l'année passée et pour laquelle on devrait tous être fiers, de l'autre côté il faut aussi constater que plus de la moitié des communes genevoises ont atteint un taux de recyclage supérieur à 50% déjà depuis 2017. C'est aussi intéressant à noter qu'en 2018 parmi les 45 communes du canton seulement trois communes ont un taux de recyclage pire que Versoix, notamment Bellevue 34,6%, Presinge 33,3% et Genthod 30,9%.

Dans le canton de Genève, on constate que la quantité de déchets ménagers (incinérés et recyclés) dont la levée est assurée par les communes est en baisse. Elle passe de 394 kg par habitant en 2017 à 388 kg en 2018. Au final, le taux de recyclage, reste quasi stable en 2018 : 47,8 %, contre 47,7 % en 2017. Il reste donc encore des efforts à faire dans le canton de Genève pour atteindre, voire dépasser, le taux de recyclage de 50% fixé par la Confédération. En effet, tous les autres cantons du pays ont déjà atteint grâce à l'introduction d'une taxe sur les sacs-poubelles.

Comme l'ont bien montré deux études de l'OFEV de 2003 et 2012 sur la composition des déchets ménagers, la taxe au sac sensibilise la population et a une influence directe sur le volume spécifique des déchets. En général, suite à l'introduction de la taxe au sac, la quantité de déchets destinés à l'incinération a diminué de 30 % dans les communes, tandis que la quantité de déchets collectés séparément pour le recyclage a augmenté dans les mêmes proportions.

Le canton de Genève reste, pour le moment, le dernier bastion en Suisse à résister à cette taxe et il a plutôt opté pour une solution bien différente en misant sur le tri des déchets organiques. Introduite depuis septembre 2016 dans presque tous les communes genevoises, la "p'tite poubelle verte" a permis une hausse record du tri des déchets de cuisine en trois ans à Genève. A Versoix la hausse est assez remarquable, passant de 2,12 kg par habitant en 2017 à 5,43 kg en 2019. Ceci grâce à l'augmentation du nombre de conteneurs enterrés dédiés à la collecte des déchets de cuisine, qui est passé de 6 à 8 unités entre 2018 et 2019. De nouvelles installations sont déjà prévues d'ici fin 2021 selon l'étape finale du plan d'activité gestion des déchets 2019.

C'est un signal très positif et encourageant qui, si confirmé aussi à niveau cantonal, pourrait peut-être nous éviter la taxe-poubelle ? Le processus de consultation auprès des communes genevoises, engagé durant le deuxième semestre 2019, relatif à la révision de la loi cantonale sur la gestion des déchets, qui date de 1999, devrait aboutir courant 2020 à un vote du Grand Conseil. " Ce n'est qu'à son issue que nous saurons si une taxe au sac sera introduite auprès des 45 communes genevoises. " nous informe Nadia Daouas, chargée de communication à la mairie de Versoix.

Qu'est-que l'administration communale de Versoix a fait jusqu'à maintenant ?

De son côté, l'administration

communale, notamment le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (STVE) s'est déjà engagé en faveur d'une amélioration généralisée du tri avec plusieurs initiatives, notamment (i) la mise en place de plusieurs conteneurs de recyclage enterrés de proximité, (ii) la publication d'un calendrier, envoyé à tous les ménages de Versoix, avec des instructions claires sur le tri et la dépose de toute sorte de déchets, y compris la promotion de l'espace de récupération des Chânets à Bellevue, (iii) une page dédiée au triage de déchets sur le site de la mairie avec un lien cantonal pour accéder aux fiches explicatives en 8 langues étrangères, (iv) un Sakatri gratuit par ménage pour les personnes domiciliées à Versoix à retirer auprès de la Mairie, (v) l'installation progressive de conteneurs enterrés dédiés à la collecte des déchets de cuisine et la mise à disposition gratuite d'une poubelle verte et un rouleau de sacs biodégradables. Ceux-ci peuvent aussi être retirés gratuitement auprès de la Quincaillerie de Versoix.

Qu'est-ce que nous, citoyen-ne-s, pouvons faire concrètement pour lever la barre de notre taux de recyclage à 50% déjà en 2020 ?

Voici quelques astuces et petits gestes au quotidien pour diminuer nos déchets, améliorer le tri et ainsi atteindre notre but :

- bien trier les déchets et mettre dans la poubelle seulement les déchets non recyclables ;
- faire des achats plus responsables, notamment éviter le gaspillage alimentaire, favoriser les

produits locaux, diminuer les achats en lignes ;

- favoriser les produits sans ou peu d'emballage ;
- réparer plutôt que jeter, partager, donner ;
- éviter ou diminuer l'achat des bouteilles en plastiques pour boissons, notamment l'eau ;
- profiter davantage de la levée du 1er jeudi de chaque mois et de l'espace de récupération des Chânets à Bellevue ;
- aider les personnes âgées ou à mobilités réduite à se débarrasser des déchets encombrants.

Petit rappel pour le triage dans les conteneurs :

Papier : Journaux, magazines, livres, papier pour imprimante, emballages en papier. Tout doit être propre, si souillés il faut les mettre dans le sac des ordures ménagères. Pas de carton.

Papier/carton : On peut mettre aussi le carton mais toujours propre. Si le carton est trop grand pour le conteneur, il y a une énorme benne juste à côté où on peut mettre les cartons d'emballage à plat. Donc, pas par terre !

Verre : Bouteilles, bocaux et flacons toutes couleurs confondues sans fermetures, bouchons ou couvercles. Pas de verres à boire, vases, miroirs, vaisselle cassée. Ils sont à jeter dans la poubelle ou à amener à l'espace de récupération des Chânets à Bellevue dans la benne des gravats.

Fer-blanc/Alu : Boîtes de conserve, canettes de boissons, barquettes, feuille de ménage, tubes de mayonnaises, moutarde etc., couvercles. Donc, aussi les couvercles des boîtes de conserve au lieu de les laisser par terre devant le conteneur PET !



PET : Bouteilles et autres contenants avec sigle PET pour boissons uniquement. Toutes les bouteilles et autres contenants avec sigle PET pour liquides alimentaires qui ne sont pas de boissons (huile, vinaigre) et non-alimentaires (savon liquide, shampoing etc.) sont à jeter dans la poubelle.

Plastique : Objets et emballages en matière plastique marqués de 2 à 7 (barquettes, pellicule alimentaire etc.) sont à jeter dans la poubelle car pas recyclables. Les bouteilles qui ne sont pas PET (lait, lessive etc.) peuvent être jetées dans les espaces de récupération prévus dans les supermarchés.

Bois : Cagettes, utensiles en bois etc : dans la poubelle ou à amener à l'espace de récupération des Chânets à Bellevue dans la benne " bois ". Donc, pas par terre !

Pour sensibiliser les jeunes à la gestion des déchets, la COSEDEC propose aussi un jeu sur smartphone " Game of Trash ", composé de 4 mini-jeux éducatifs. Les joueurs (à partir de 12 ans) découvrent les principes de tri, de valorisation et de réduction des déchets.

www.cosedec.ch/citoyens/game-of-trash/

Si l'on collabore tous ensemble, on peut y arriver !

Bon tri à tout le monde !

Sabrina Lanzavecchia

LES VERTS DE VERSOIX

Élections municipales 2020

Les Verts de Versoix remercient les électrices et les électeurs qui les ont soutenus pour les élections du 15 mars 2020 et ont permis le succès de leur liste au Conseil municipal (9 sièges) ainsi que la première place de leur candidate au 1er tour de l'élection au Conseil administratif.

JOLANKA TCHAMKERTEN

Au Conseil administratif

Le 5 avril 2020 votez liste n° 1

POUR UNE VERTE A LA MAIRIE

Credit photos: Yves Richard - Graph: Renaud Lulliard

Léman Express : dépôt de la pétition et pression accrue au Grand Conseil

Chacun le sait, le lancement du Léman Express, sur lequel Versoix comptait beaucoup, est compliqué. Suppressions de trains, compositions réduites aux heures de pointe, accessibilité difficile voire dangereuse (plusieurs accidents ont été dénombrés) à certaines rames, bref, le PLR a lancé dès le mois de janvier une pétition sur papier à l'attention du Grand Conseil.

Centaines de signatures en quelques jours

Un succès à la hauteur des mécontentements : en quelques jours, des centaines d'usagers ont signé la pétition, nous retournant souvent spontanément par la poste des formulaires signés ! Cette mobilisation porte ses premiers fruits, pas encore mûrs cependant : la pétition (P 2090), déposée début mars, va être prochainement traitée en commission. Le Conseil d'Etat a par ailleurs répondu à la question urgente écrite (QUE 1239) de Patrick Malek-Asghar, député suppléant.

Maintenir la pression et défendre les usagers

En substance, le gouvernement constate certaines améliorations depuis fin février, mais dit « regretter fortement » les désagréments subis par les usagers et promet à son tour de faire le maximum auprès de la société Lémanis. Une chose est sûre : le PLR maintiendra une pression maximale à Versoix et via ses relais au Grand Conseil pour défendre énergiquement les usagers et s'assurer qu'un service fiable et efficace soit proposé, comme le canton et l'exploitant s'y sont engagés.

Résultats des élections du 15 mars : un immense MERCI !

Le 15 mars, le PLR a obtenu 9 sièges au Conseil municipal : sa représentation actuelle est donc maintenue, malgré des circonstances difficiles. Ce magnifique résultat à Versoix est une belle récompense pour le travail accompli et le fruit d'une belle mobilisation. Un immense merci de votre confiance et de votre soutien à toute notre équipe, à votre service !

Second tour du 5 avril : la droite de Versoix se mobilise derrière Jean-Marc Leiser !

Le 5 avril a lieu le second tour de l'élection du Conseil administratif, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue au second tour. Ce scrutin a été maintenu par le Conseil d'Etat. Il est donc important de participer, en votant par correspondance. Mobilisons-nous derrière Jean-Marc Leiser, PLR, seul représentant de la droite de Versoix. Compte tenu de sa représentation au Conseil municipal, il est légitime et indispensable pour le bon fonctionnement de la commune que la droite de Versoix, fiable, libre et responsable, garante de notre sécurité et de la bonne gestion de la commune, soit représentée à l'exécutif. Votez et faites voter Jean-Marc Leiser !

Jean-Marc Leiser

Liste 2

POUR un équilibre à la mairie

Mobilisons-nous pour une droite fiable à Versoix

f www.plr-versoix.ch

2^e tour : 5 avril 2020

PLR
Les Libéraux-Radicaux Versoix

Les Socialistes
**SOLIDAIRES ET
ENGAGÉES**



Une qualité de vie à PARTAGER

Ornella EHNAS

Je m'engage à poursuivre la lutte sans relâche afin de défendre les emplois, la qualité de vie et le développement des infrastructures publiques pour toutes et tous.

Une femme courageuse responsable et digne

Le parti socialiste de Versoix remercie vivement Ornella Enhas pour son engagement sans faille et sans relâche pour la commune.

Il vous remercie également chaleureusement d'avoir maintenu votre confiance malgré les turbulences de valeurs personnelles qui ont émaillé négativement l'image du parti et des personnes qui s'y engagent quotidiennement. Les membres s'engagent pour le bien de toutes et de tous dans le respect des normes démocratiques, des diversités et des idées de chacun.

En faisant preuve d'humilité et de transparence, Ornella Enhas témoigne de son fort attachement, non seulement envers une juste répartition des richesses, mais également envers les institutions de notre commune et l'ouverture des autres.

Le Parti socialiste tient à rappeler la force de ses engagements de longue date pour notamment l'égalité hommes-femmes, le développement

des transports publics, la participation citoyenne et la richesse d'un développement durable qui allie indéfectiblement social, économie et écologie.

Ornella ENHAS est très préoccupée actuellement, non pas pour son élection, mais en raison de la crise du coronavirus. Alors que la durée et l'ampleur de la crise ne sont pas encore prévisibles, le secteur de l'événementiel est déjà fortement impacté par les mesures nécessaires à la réduction de la propagation du virus.

C'est toute la chaîne de production qui est en danger : les fournisseurs, les entreprises et indépendant-e-s actives et actifs dans la restauration ou encore la logistique. Ornella Enhas conclut : « *Le soutien de l'ensemble des partis témoigne d'une profonde préoccupation des élu-e-s de tous les bords politiques de la situation du secteur important de l'économie. L'État doit maintenant prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir la population, nos indépendant-e-s et nos entreprises* ».

Pour la première fois de son histoire, les habitants de Versoix ont l'opportunité d'élire deux femmes au Conseil administratif. Ne manquez pas cette opportunité !

Antoine Droin et Patrice Marro
www.facebook/psversoix



Votez Ornella ENHAS
au Conseil administratif de Versoix
le 5 avril 2020

LISTE No 3

POUR VERSOIX, AGISSONS DURABLEMENT.



Cédric LAMBERT & Gilles CHAPPATTE
au Conseil administratif



Les candidats du Parti Démocrate Chrétien vous remercient de la confiance que vous leur avez témoignée.

Le PDC Versoix progresse de 1,11% et conserve ses 6 sièges au Municipal.

Grâce à votre engagement, le PDC continuera à jouer un rôle important au Conseil Municipal en vue d'atteindre ses objectifs d'intégrer toute la population, de faciliter les équilibres sociaux, culturels et économiques :

- Plus d'offre pour les familles : habitats coopératifs, sports, loisirs, culture pour tous
- Plus d'intégration : logements adaptés aux seniors, accessibilité universelle
- Plus de soutien au bénévolat et de coopération entre associations

Positif, Déterminé et Combatif

Le PDC-Versoix est convaincu, lors de son Assemblée extraordinaire, de maintenir sa stratégie et de présenter ses deux candidats, Cédric Lambert et Gilles Chappatte, au 2e tour de l'élection à l'exécutif.

Le PDC-Versoix est persuadé qu'un centre fort permettra à nos institutions de fonctionner de manière harmonieuse, en respectant les volontés exprimées dans les urnes grâce à une capacité à poser des ponts et trouver des solutions acceptées par tous.

Nos deux candidats, à la fois expérimentés et complémentaires, formeront un socle solide pour l'exécutif afin d'affronter les défis qui s'ouvrent à nous. Avec les majorités qu'ils sauront fédérer, ils seront à même d'aider Versoix à traverser la crise. Ils pourront s'atteler immédiatement et efficacement à mettre en œuvre les projets d'avenir de notre programme, en étant toujours ouvert et à l'écoute.

+ d'inclusion
+ de proximité
+ de durabilité
= + de bonheur !

POUR VERSOIX, AGISSONS DURABLEMENT.



LISTE 2 AU CONSEIL MUNICIPAL



NOUVEAU

« LIVRES-SERVICE » DANS LES ANCIENNES CABINES SWISSCOM

À l'instar de plusieurs villes, communes et quartiers, la Ville de Versoix souhaite mettre à disposition un lieu d'échanges de livres.

Ce sera chose faite dans les jours prochains avec les anciennes cabines Swisscom, réaménagées en librairies auto-gérées. Le but de la démarche est de favoriser les échanges, les découvertes et la coopération entre habitants au travers de ce merveilleux vecteur de culture qu'est le livre. Avis donc aux Versoisiens : venez déposer des livres dans les étagères des cabines, les échanger et en ramener d'autres afin d'alimenter et faire vivre ces espaces originaux. Une base de livres sera proposée mais nous comptons sur votre collaboration pour dynamiser ces espaces et veiller à leur bonne tenue !



AGENDA

DU 03>04 au 26>04>2020

Exposition « Hommage à Carl Fabergé : des oeufs de légendes »
Hall du Boléro
7/7, de 8h à 22h
Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8
Rez-de-chaussée

DU 04>04 au 10>05>2020

Exposition des Artistes d'Ici La Nature
Reportée à une date ultérieure
Galerie du Boléro
Du mardi au dimanche, de 15h à 18h
Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8
1^{er} étage

06>04>2020 - 20h

Séance du Conseil municipal Annulée
Maison du Charron, 1^{er} étage
Rue des Moulins 5

22>04>2020 - de 14h à 17h

Recrutement en direct Reporté à une date ultérieure
École Lachenal
Route de Saint-Loup 10

26>04>2020 - de 14h à 17h

Concert de la MMV
Sous réserve d'autorisation
Salle Adrien-Lachenal
Route de Saint-Loup 12

29>04>2020 - 16h30

Atelier tote bag Reporté à une date ultérieure
Tous public, dès 10 ans, sur inscriptions.
Bibliothèque du Boléro
Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8
2^e étage

09>05>2020 - 17h

Salon des Écrivains d'ici
Sous réserve d'autorisation
Galerie du Boléro
Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8
1^{er} étage

DU 11>05 au 17>05>2020

Semaine du livre pour la petite enfance
Sous réserve d'autorisation
Programme complet à venir
Galerie et Bibliothèque du Boléro
Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8
1^{er} et 2^e étages

INFORMATIONS ET CONTACT :

Service de la culture :
bolero@versoix.ch
bibliotheque@versoix.ch
022950 84 00
(du mardi au vendredi de 8h à 12h)

EXPOSITIONS

L'exposition «Consuelo & Antoine de Saint Exupéry» ayant été fermée prématurément suite aux nouvelles mesures prises par la Confédération, nous vous proposons de la (re)découvrir sous forme de visite virtuelle sur notre site :

www.bolero-versoix.ch > galerie > archives
ou en suivant à l'aide de votre smartphone ce code QR



Il vous suffit de cliquer avec votre souris (ou votre doigt si vous êtes sur smartphone ou tablette) pour vous déplacer dans la visite.

Vous pouvez également retrouver nos anciennes expositions telles que «Peter Knapp photographie la mode» ou encore notre exposition sur Robert Doisneau dans nos archives.



ANNULATIONS

COVID-19

Suite aux nouvelles directives du Conseil d'État de Genève ainsi que de la Confédération et soucieux de protéger la santé de tous, nous nous voyons malheureusement contraints d'annuler et/ou de reporter à une date ultérieure les événements suivants :

- **Samedi 4 avril 2020** : vernissage de l'exposition des Artistes d'Ici : la Nature (l'exposition est reportée à une date ultérieure), Galerie du Boléro

- **Samedi 4 avril 2020** : concert de printemps de l'Orchestre de chambre de Versoix (reporté au mois d'octobre), salle Adrien-Lachenal.

- **Dimanche 5 avril 2020** : Concert du Dimanche de M. Ilan Zajtmann, Galerie du Boléro (reporté à une date ultérieure)

> Tous les prochains «Concerts du Dimanche» sont reportés à des dates ultérieures

> Tous les événements de la Galerie et de la Bibliothèque du Boléro sont annulés jusqu'à nouvel avis.

Nous vous prions de nous en excuser et vous remercions de votre compréhension.

Suivez l'actualité de nos programmes sur notre site internet et notre facebook aux adresses suivantes :

www.bolero-versoix.ch
www.facebook.com/boleroversoix

BIBLIOTHÈQUE

E-BOOKS

Empruntez des livres électroniques depuis chez vous !

Pendant la fermeture de la Bibliothèque du Boléro, vous avez la possibilité d'emprunter des livres numériques. Les lecteurs inscrits à la Bibliothèque peuvent emprunter jusqu'à 10 livres simultanément, sur leur appareil compatible.

Plus d'infos sur notre site internet : www.versoix.ch/biblio
Rubrique : E.Books

Un livre numérique est un fichier pouvant contenir du texte, des images, ou les deux, et pouvant être lu sur un ordinateur et sur d'autres appareils électroniques. Bien que les livres numériques soient souvent l'équivalent de livres imprimés, il existe des livres qui ne sont publiés qu'en format numérique.

Deux formats de livres numériques sont répandus pour le moment : Adobe PDF et EPUB. Tous les livres ne sont pas disponibles dans les deux formats. Certains livres vous sont offerts seulement en PDF, d'autres seulement en EPUB, et d'autres encore dans les deux formats.

Les livres numériques peuvent être lus sur plusieurs appareils, y compris :

- un ordinateur (PC ou Mac)
- une liseuse électronique (ex.: Sony Reader, Kobo)
- une tablette tactile (ex.: iPad, Samsung GalaxyTab)
- un téléphone intelligent.

En revanche, il est plus agréable de lire les livres numériques sur un appareil portable et dont l'écran est adapté à la lecture, tel une liseuse ou une tablette.

Contacts et conseils par courriel : bibliotheque@versoix.ch

Bonne lecture !



Nouveau coronavirus Actualisé au 6.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 

NOUVEAU



Garder ses distances.

Par exemple:

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

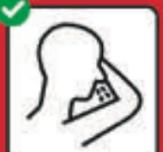
POUR RAPPEL:



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Ufficio federal da sanadad publica UFSP



Lignes INFOS-CORONAVIRUS

- Hotline - Canton de Genève
0800 909 400
Tous les jours de 9h à 21h.
- Hotline - Office fédéral de la santé publique
0041 58 463 00 00
Tous les jours, 24h sur 24h
En allemand, français, italien et anglais
- La ligne Verte 0800 909 400

PLAN DE SOLIDARITÉ POUR LES ÂÎNÉS

La situation épidémique mondiale à laquelle nous sommes confrontés nécessite de prendre des mesures pour protéger les personnes les plus vulnérables. Il s'agit dès lors de permettre aux personnes de plus de 65 ans de rester chez elles en toute sécurité et de bénéficier de certaines prestations qui ne pourraient être remplies par leur proches.

Retrouvez ci-après les mesures de solidarité et de protection mises en place à l'égard des personnes en risque d'isolement.

La Commune a adressé un courrier présentant ces mesures à l'attention des aînés domiciliés sur son territoire. Mais pour être plus efficace, n'hésitez pas à partager ces informations autour de vous et auprès des aînés de votre entourage.

Protégez-vous en restant chez vous!

Les mesures exceptionnelles prises par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat impliquent un semi-confinement. Il est recommandé de rester chez soi autant que possible pour ne pas risquer d'être au contact d'autres personnes qui pourraient être asymptomatiques et donc transmettre le virus sans même le savoir.

Si vous avez des difficultés à respirer, de la toux ou de la fièvre, ou si vous avez été en contact avec une personne testée positivement au COVID-19, **restez chez vous** et prenez contact téléphoniquement avec votre médecin traitant ou un hôpital pour qu'ils puissent vous apporter les indications nécessaires à un bon rétablissement.

Solidarité et entraide de proximité

La Commune a mis en place toute une série de mesures pour venir en aide aux personnes à risques.

Livraison de repas à domicile par l'imad

L'imad (institution de maintien, d'aide et de soins à domicile) propose quotidiennement la prestation de livraison de repas à domicile pour tous les clients de l'imad et toutes les personnes de plus de 65 ans dont le contexte de fragilité nécessiterait cette prestation.

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'appeler au 022 420 23 00, de 07h30 à 18h, du lundi au samedi (livraison possible le samedi pour les repas du dimanche).

Permanence téléphonique de la Mairie

La réception de la Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30 et répond à vos appels au 022 775 66 00.

Si vous êtes seul et/ou que votre entourage ne peut pas vous aider, n'hésitez pas à nous appeler, c'est avec plaisir que nous répondrons au mieux à votre demande.

Plateforme des associations d'aînés de Genève

La plateforme des associations d'aînés de Genève relaie sur son site internet les activités des associations actives auprès des seniors pour garantir le lien social et la protection des aînés pendant cette situation inédite.

www.platformeaines.ch

Lutte contre la solitude

La Main Tendue 143 (ligne anonyme, gratuite et disponible 7/7 jours et 24h/24h)

LA VILLE DE VERSOIX S'ADAPTE ET VOUS INFORME

La Ville de Versoix communique les informations relatives aux prestations communales suite aux nouvelles mesures renforcées adoptées par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19.

Les informations les plus actuelles se trouvent sur le site internet de la Ville de Versoix, lequel est actualisé quotidiennement.

www.versoix.ch

CRÈCHES ET GARDERIES: INFORMATIONS IMPORTANTES

Les structures d'accueil sont fermées depuis le lundi 16 mars et jusqu'au 17 avril 2020 inclus (vacances de Pâques comprises).

Depuis le 16 mars, seul un service de garde minimum est accessible pour les enfants dont les deux parents sont mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire actuelle. Les familles concernées ont d'ores et déjà été contactées par la Direction des différentes structures d'accueil.

ECOLES VERSOISIENNES FERMÉES JUSQU'AU 8 AVRIL

Conformément aux mesures énoncées par le Conseil fédéral, les enseignements avec présence sont interrompus jusqu'au 8 avril et jusqu'à nouvel avis.

La Ville de Versoix s'adapte aux recommandations du Conseil d'Etat genevois, du DIP et du GIAP.

DISPOSITIF DE SOUTIEN DESTINE AUX ENTREPRISES

Dans le cadre exceptionnel de la crise sanitaire et des difficultés économiques que celle-ci engendre, les entreprises trouveront sur le site de la Ville de Versoix les différentes options et relais qui pourront les soutenir dans la continuité de leurs affaires dans les meilleures conditions possibles.

Page rédigée le 19 mars 2020

Au municipal : Tempête dans le verre d'eau socialiste

Démission ! À six jours de l'élection du nouveau Conseil municipal, un élu a préféré prendre la porte, et renoncer à son poste de vice-président au sein du bureau du Conseil.

Cet élu, c'est Michel Zimmermann, en conflit ouvert et public depuis plusieurs mois avec la fraction versoisienne de son parti, le PS, qui n'a pas voulu de lui aux élections communales 2020. Il reste cependant haut-placé du PS genevois.

Désunion de la gauche : bis repetita

L'exercice d'écrire pour un mensuel a souvent des mérites, dont celui de permettre un certain recul à l'auteur de ces lignes, mais aussi des limites. Dans le cas présent, la rupture désormais consommée entre deux clans au Parti Socialiste prendra certainement une signification plus importante selon les résultats à l'élection au Conseil municipal, et au Conseil administratif (1er tour) du 15 mars.

Or, cet article est rédigé peu avant le premier tour en question, aux environs du 11 mars. Ornella Enhas (PS) est-elle en mesure de se maintenir au Conseil administratif ? Les socialistes, peu nombreux au Conseil municipal, se sont-ils

remplumés ou ont-ils perdu des sièges ? Et chez les Verts, avec lesquels ils ne mènent pas campagne ? Il nous faudra attendre le prochain numéro. Reste que la gauche versoisienne apparaît aujourd'hui comme d'autant plus fragmentée.

Michel Zimmermann n'a pas attendu longtemps pour faire savoir sa démission. Dès le début de la séance, au rang des communications du bureau dont il a été vice-président, il a lu son discours. Assis depuis l'estrade, puis, sur demande d'élus socialistes, debout, directement en face des Conseillers municipaux.

Solennel, il épingle plus vite que son ombre : le couple Enhas, avant tout. Ornella Enhas est Conseillère administrative, et Huseyin Enhas est Conseiller municipal. Zimmermann affirme que Huseyin Enhas s'était positionné pour accéder au bureau. Le premier aurait déconseillé au second d'y aller, « *conflit d'intérêt oblige* ». Puis Zimmermann s'y est présenté, ce qui lui aurait valu l'inimitié de ses camarades, y compris de M. et Mme Enhas, qui aurait souhaité un autre.

Le président de la section Rive Droite du PS a également été rhabillé pour l'hiver,

verbalement assigné à « *l'aile droite carriériste* » du parti, dans laquelle Zimmermann place également une bonne majorité du PS de Versoix.

Enfin, M. Zimmermann a dénoncé ce qu'il voit comme une hypocrisie de taille : selon lui, Mme Enhas et les autres conseillers municipaux socialistes auraient bataillé contre l'ouverture de nouvelles places en crèche jusqu'à la fin des négociations... avant de faire volte-face, puis, cette année, de faire campagne en se félicitant de l'ouverture de ces mêmes places.

En guise de réponse, Ornella Enhas a confié « *qu'il assume* » au journaliste de la Tribune de Genève, Xavier Lafargue.

Aucun socialiste – peu importe le banc occupé – n'a répondu, commenté, ou souhaité démentir les propos de M. Zimmermann lors de la séance du Conseil municipal. Nous ne pouvons donc, à ce stade, en dire plus sur leur position.

Trottoirs et bandes pédestres: un dossier "mal ficelé" pour certains

Au rang des crédits votés selon l'ordre du jour, l'on

compte 280'000 CHF pour « *l'aménagement de trottoirs sur le chemin du Biolay* ». Comme pointé par certains élus, l'appellation est en fait un brin confuse : si l'un des deux aménagements est bien un trottoir comme communément entendu, l'autre consiste en un « *trottoir avec bordure basse* » fabriqué « *en matière argilo-calcaire* ». Soit à même le sol de la route, ou presque.

C'est ce point qui a chagriné plusieurs élus Verts, dont John Kummer, également président de la commission de l'urbanisme. Contrairement à la formulation du projet effectué par le Conseil administratif, cette commission a scindé son préavis en deux. L'un pour le trottoir, et l'autre pour ce que nous désignerons comme une « *bande pédestre* ». Le premier sous-projet a été recommandé à l'unanimité, l'autre a été refusé à 5 non, 3 oui, et une abstention. Il est à noter que les deux autres commissions consultées ont, quant à elles, recommandé le projet.

Les Verts ont suggéré de renvoyer le projet aux commissions, afin de le repenser : selon eux, il est question de retravailler cette idée de bande pédestre (pas assez sécurisante à leurs yeux pour les piétons, qui risquent de se voir mis en danger par des véhicules profitant de la marge supplémentaire pour se



croiser), ou même de faire de cette demande de crédit deux demandes séparées, afin d'accepter l'un et refuser l'autre.

Cependant, les autres partis versoisiers n'ont pas vu les choses de la même manière. Au PLR, Jean-Marc Leiser a décrit le double projet comme « *attendu par les habitants qui sont dans ce quartier* ». Le trottoir avec bordure basse ? Pour lui, il s'agit « *d'une solution pertinente pour respecter l'écologie, l'environnement* », étant donné que la route en question est située en pleine nature.

Le PDC a abondé en ce sens. M. Ricci défend un projet qui permet d'éviter l'alternative actuelle : que les marcheurs se promènent sur l'actuelle bande herbeuse, peu praticable et propice à d'autres dangers, plus importants selon lui. Huseyin Enhas (PS) a indiqué que le PS « *va soutenir ce projet, qui respecte la sécurité des piétons* ».

Un renvoi du projet en commission a été refusé par une grande majorité des élus

(seulement 8 votes favorables). Quant au crédit de 280'000 CHF, il a été entériné tel quel.

En bref...

Un demi-million de franc a été alloué pour la réfection de trois aires de jeux : au parc de l'école Adrien-Lachenal, au parc de Versoix-la Ville, tous deux en 2020, puis, en 2021, au Centre Sportif de Versoix (dit CSV).

55'000 CHF ont été attribués à l'entretien des filtres à sable de la piscine du CSV, 14 ans après son installation.

Un peu plus d'un million de francs de crédits ont été votés pour réaliser les travaux prévus sur les bâtiments gérés par la commune (crédits dits de « *travaux gérance* »), dont 270'000 CHF – la plus large tranche individuelle – pour l'école Adrien-Lachenal.

Texte et photos : Yann Rieder

Versoix vit au ralenti avec le coronavirus

De nombreux événements sont annulés en raison des mesures prises pour lutter contre la propagation du Coronavirus en Suisse. Sur Versoix en particulier, certains grands événements comme le Festichoc ont passé à la trappe, mais aussi de nombreux événements culturels en plus petits comités.

Pas de 16ème édition du Festichoc pour 2020.

La décision d'annuler ce rendez-vous printanier a été prise assez rapidement dès l'arrivée des premiers cas en Suisse. « *Plus on attend pour prendre la décision, plus les frais sont engagés par les artisans pour venir* », explique Alex Goldenberg, chef de service des sports et manifestations. C'est après consultation du médecin cantonal, de l'OFSP et des chocolatiers invités que la décision finale a été prise.

Sur le moment, l'annulation du Festichoc n'était pas obligatoire, mais les mesures prises par la suite l'ont rendue plus que nécessaire. En décidant rapidement, les conséquences économiques ont été limitées, puisque moins de frais ont été engagés.

La prochaine édition en 2021 n'est pas compromise.

Les mesures prises dès le 13 mars par le Conseil Fédéral ont d'autre part mis en pause toute l'activité associative versoisienne. Plus aucune manifestation, marché, concert, etc. n'est autorisé pour l'instant (au 18 mars 2020). Ces ordonnances ne laissent

pas de marge de manœuvre à la Commune. Heureusement, la gravité de la situation a été comprise par les associations. « *La plupart des clubs ont stoppé leurs activités de leur propre initiative* », relève Alex Goldenberg.

Le Boléro, lieu culturel, n'échappe lui non plus à la pandémie. Toute activité est suspendue et reportée jusqu'à nouvel ordre. L'exposition Antoine & Consuelo de Saint Exupéry reste néanmoins en place bien que fermée (un démontage de l'installation demanderait l'intervention de plusieurs personnes dans une proximité non compatible avec les recommandations sanitaires en vigueur) et sera rouverte dès que possible afin que les personnes n'ayant pas encore eu l'occasion d'en profiter puissent le faire en toute sécurité. D'autre part, l'affichage concernant les œufs Fabergé programmé dans le hall est maintenu. Les habitants sont appelés à en profiter en respectant les normes émises par l'OFSP.

De plus, afin d'éviter de mettre la culture en quarantaine et parce que la bibliothèque est fermée, une autre initiative a été mise en place: le Livre Service. Vous trouverez désormais dans les 3 dernières cabines téléphoniques sur Versoix (en haut de la rampe de la Gare, à l'angle de la route de Sauverny et de la route Suisse et au chemin de Pont-Céard sous le pont ferroviaire) un lieu d'échange de livres. De par sa taille, la cabine ne permet l'accès



qu'à une personne à la fois, parfait pour une distance sociale exemplaire. Bien entendu, cela va de paire avec une attention particulière qui doit être portée au lavage des mains.

Les interdictions dureront en tout cas jusqu'à fin avril, voire au-delà si les ordonnances de la Confédération le demandent. Cette période sombre finira sûrement avec l'arrivée de l'été et de ses beaux jours, mais il faudra encore être patient quelques semaines.

Valentine Curvaia
Laura Morales Vega



Le coronavirus tue aussi nos entreprises



Le coronavirus ne tue pas que les gens ; il tue aussi nos entreprises

Nous traversons une période exceptionnelle et sans précédent dans l'histoire.

Depuis le 17 mars, le Conseil Fédéral recommande à tous de rester à la maison.

Les commerces non essentiels sont fermés.

Cette mesure s'impose, certes, mais ses conséquences sont terribles pour tous les entrepreneurs du pays.

Or les moyens mis aujourd'hui à la disposition des entreprises pour traverser cette crise n'ont pas été conçus pour gérer un cataclysme d'une telle ampleur :

- Seul le paiement des salaires d'une partie des salariés est garanti, pas celui de leur employeur (ni de leur conjoint travaillant dans l'entreprise)
- Il est proposé aux entreprises de s'endetter à taux 0% pour financer le reste des salaires ainsi que les charges courantes (loyers, charges sociales, etc.). Pour combien de temps ? Que se passera-t-il lorsque l'argent emprunté sera épuisé ?
- Mais surtout, comment relancer ensuite l'économie avec des entreprises criblées de dettes ?

Quelle sera la configuration de notre pays si les PME qui

représentent 99% des entreprises en Suisse et 70% des emplois venaient à fermer ou faire faillite dans les prochains mois ?

Personne (entreprises ou citoyens) ne doit rester au bord du chemin. C'est l'intérêt du pays tout entier.

L'ADER (Association pour le Développement de l'Economie Régionale, basée à Versoix) demande qu'un plan exceptionnel de soutien aux entreprises soit mis en place.

Des propositions concrètes dans ce sens ont été adressées ce jour aux principaux décideurs de notre pays :

- L'extension du système de la réduction des horaires de travail aux indépendants, aux dirigeants et leurs conjoints, aux salariés en CDD ou à horaire variable et aux apprentis. Actuellement ils n'y ont pas droit. Or tous ont des familles à nourrir, des charges à payer, etc. Que se passera-t-il lorsque cette partie de la population sans salaire aura faim ? Pour rappel, la plupart de ces personnes n'ont pas droit au chômage mais y cotisent.
- La suspension – temporaire – des cotisations sociales, des assurances et des charges fiscales afin d'éviter les démarches inutiles de recouvrement. L'Etat se substituant et garantissant ainsi les prestations notamment de santé pendant toute la durée de la pandémie.

- L'exonération du paiement des loyers professionnels. Les bailleurs privés ou communaux doivent être soutenus par l'Etat.
- Plutôt que de demander aux entreprises de faire une demande d'avance de trésorerie qui les mènera à la faillite, chaque entreprise devrait soumettre à un fond/organisme ses créances afin que celles-ci puissent être honorées par l'Etat. Ceci permettra d'assainir la trésorerie des entreprises en sortie de crise.

C'est un investissement sur l'avenir.

A ce jour personne ne sait combien de temps cette situation va durer.

La survie de nos entreprises est en jeu. La reprise aussi.

Sandrine de Kermel
Présidente

Ce courrier a été envoyé ce jour à :

- SECO - Secrétariat d'état à l'économie - Madame Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
- FER - SAJEC - Service d'Assistance Juridique et Conseils
- DEFER - Département Fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche - Monsieur Guy Parmelin
- DSES - Département de la Sécurité, de l'Emploi et de la Santé - Monsieur Mauro Poggia
- CCGC - Caisse Cantonale Genevoise de Chômage - Monsieur Philippe Dessaux
- DDE - Département du Développement Economique - Monsieur Pierre Maudet
- Mairie de Versoix - Monsieur Patrick Malek-Asghar

Vous avez payé votre cotisation, MERCI
Mais peut-être avez-vous oublié le numéro de notre CCP
ou de notre IBAN! Alors les voici:
CCP : 12-16757-3
IBAN: CH73 0900 0000 1201 6757 3

Courriers de lectrices et de lecteurs

Réaction au courrier de lecteur « Feux rouges à Versoix » ...

... et commentaire sur la nouvelle traversée de Versoix et sa piste cyclable.

Votre article est tout à fait pertinent et nous sommes également posé des questions sur ce nouveau concept urbanistique....

Quel est ce non-sens de ne pas mettre de feu sur le chemin de Pont-Céard ? est-ce par économie ? dans ce cas un giratoire ne serait-il pas moins cher ? (Au prix que valent les feux rouges à la pièce...)

Nous avons été à plusieurs reprises « victime » de cette géniale invention car les conducteurs circulant sur la route suisse ne comprennent pas qu'un véhicule essaye de s'engager... vu qu'il n'y a aucune indication, ni mode d'emploi du bidule... alors qu'ils ont le feu au

vert mais que nous ne sommes toutefois pas en train d'essayer de leur griller la priorité.

Le feu se trouvant sur la route Suisse se met effectivement au rouge, mais le pauvre automobiliste venant du chemin de Pont-Céard ne peut pas deviner combien de temps il le restera avant de repasser au vert...génial non ?

Il serait grand temps de remédier à ceci ou d'expliquer le concept par un panneau avant qu'un accident ne se produise.

En ce qui concerne la nouvelle traversée de Versoix, il doit s'agir du même ingénieur qui a puissamment réfléchi à la piste cyclable en yoyo avec un seuil tous les 5 mètres pour un donner accès à un chemin. Le pauvre cycliste se retrouve à faire des montagnes russes s'il

décide d'emprunter sa piste rugueuse, bordée de trottoirs formidablement larges, hauts et donc très dangereux, résultat : beaucoup décident (à juste titre peut être...) de rouler sur la route. Ne pensez-vous pas qu'il aurait été plus avisé de faire des trottoirs moins larges pour créer une vraie piste cyclable (plate et lisse...) à côté de la route ?

Nous nous réjouissons cependant de voir les travaux s'achever un jour et de voir bientôt de nombreux arbres s'épanouir en bordure de cette belle avenue de béton triomphant, car il en faudra un bon nombre pour contrer les futures canicules programmées.

Patrick Meyer

Bon à savoir

Le panneau dans le parking Lachenal a été changé et affiche les horaires prévu par l'horodateur.

Le parking est payant les jours ouvrables dès 7h à 19h.

Sabrina Lanzavecchia

Feux rouges à Versoix

Réaction à l'article en page 12 de M. Georges Vuille
Débouché route de l'Industrie sur la route suisse

Monsieur le Rédacteur,

Monsieur Vuille doit être un lève-tard sinon il aurait vu les colonnes du matin dues à un entêté qui veut tourner à gauche

malgré le panneau...et d'autant plus que le giratoire n'est pas loin... Et même en journée une colonne est vite formée pour la même raison...alors avant de parler de dispositions parfaitement imbéciles...

Veillez agréer Monsieur le Rédacteur mes respectueuses salutations.

Delaloye Pierre

Quelques photos de lieux fermés pour cause de coronavirus



La frontière de Sauvigny est fermée, une première depuis 1940.



Le stade de la Bécassière est fermé, le virus ne passera pas par là.

Photos: Michel Jaeggli

Tant d'incertitudes

Depuis plus de 35 ans, tous les mois, je reçois des infos des associations locales de la région contenant le programme des activités qu'elles mettent sur pied les semaines à venir. L'organisation de ces événements offerts à la population demande un travail de longue haleine, quel que soit le rythme des propositions.

Tout à coup, tout s'emballe, tout s'écroule. L'une après l'autre, les mesures annulent des événements prévus de longue date. Pour le simple Pékin, c'est juste une sortie à laquelle il faut renoncer. Par exemple, Festichoc fin mars à Versoix.

Par contre, pour toutes les personnes qui avaient soigneusement planifié la fête, dont de nombreux bénévoles

qui ont passé des heures à coordonner, trouver des fonds, commander du matériel, et autres tâches invisibles, la déception est grande !

Vous tenez ce journal entre les mains. Il faut prendre les infos "à la pincette", non pas que le papier est infesté de virus, mais simplement parce que nombre d'activités suspendues peuvent reprendre dès que la tempête aura passé, au mieux fin avril... mais rien n'est moins sûr vu la situation au moment où j'écris !

Ces quelques lignes sont l'occasion de remercier toutes les personnes qui, régulièrement, se donnent pour offrir une vie socio-culturelle et sportive aux habitants. L'annulation provisoire des événements sera

peut-être l'occasion pour les simples citoyens de découvrir la valeur de leur travail.

Depuis le 16 mars, le pays est comme suspendu dans une irréalité. Qui aurait pu imaginer que tout ferme si abruptement ? Même les frontières ! Il ne reste que quelques magasins ouverts dans lesquels les gens s'évitent... tout en se souriant de loin.

Ces sourires furtifs sont signe d'espoir. Gageons que, à terme, on s'en souviendra et qu'on les réitérera après la crise.

Bon, vu l'urgence sanitaire, je ne vous offre pas une bise, même noire..., mais un large sourire, sincère quand bien même de loin!

Anne-Lise Berger-Bapst

Chemin de Pont-Céard : attention danger !

S'il y a une rue à Versoix qui devrait être limitée à 30 km, c'est bien le chemin de Pont-Céard !

Avec les quatre passages piétons et la gare, qui attire beaucoup de riverains, dont certains, en particulier des jeunes, courent à travers la route de manière très imprudente pour attraper le train, la vitesse des voitures devrait être réduite. Est-ce prévu à terme ?

Le carrefour avec la route de Suisse est quant à lui devenu dangereux depuis que le feu a été supprimé. Quand on veut

bifurquer à gauche en direction de Coppet, il faut faire très attention. A about d'un moment, mais pas systématiquement, les feux tournent au rouge sur la route Suisse. On estime alors pouvoir s'engager... mais c'est précisément à ce moment-là que les voitures à l'arrêt redémarrent !

La suppression de ce feu induit une autre situation délicate : les voitures doivent avancer sur le trottoir et même sur la piste cyclable pour avoir suffisamment de visibilité avant de tourner.

Cela met en danger les piétons et les vélos. Un soir, comme

une voiture bloquait le trottoir, je suis passée derrière elle. A ce moment, elle a brusquement reculé, car elle gênait une voiture venant de Genève qui voulait tourner dans le chemin de Pont-Céard. J'ai dû faire un bon sur le côté pour ne pas être renversée.

Je ne comprends pas pourquoi le feu en bas de Pont-Céard n'a pas été réinstallé. Il permettrait de s'engager sur la route Suisse sans problème et sans crainte de rentrer en collision avec une autre voiture. Est-ce provisoire ?

Catherine Terbois

Après-midi Corona foetus

Après-midi "Corona foetus" ou "Quatre heures de la vie d'un rôleur ordinaire".

Grande promenade pédestre dans les bois de Chavannes-de-Bogis, au soleil, petits oiseaux chantants et petites fleurs épanouies au programme.

Je croise un renard qui se balade nonchalamment, sans masque. Après ça, les défenseurs des animaux me diront sans doute encore que leurs protégés font preuve de civisme...

Arrivé sur le parking du Centre commercial, celui-ci est peuplé comme les parois du Vésuve un jour d'éruption.

Quelque peu aventurier à mes heures, je pénètre dans le saint des saints. Seuls le supermarché, la boulangerie et la pharmacie sont ouverts, comme annoncé hier par le chef de convoi des pompes funèbres.

Désireux de devenir alcoolique comme tout le monde, j'entre dans la pharmacie où officient une demi-douzaine de dames à la mine des mauvais jours, l'air de regretter leur choix professionnel et protégées par d'improbables vitrages fixés au scotch, façon pare-brises bricolés par Daech pour se protéger des moustiques sur les chars volés à l'armée Syrienne. On me délivre le précieux produit fait maison et, quand je dis "précieux", à dix balles le décilitre maigrichon, il ne peut être que précieux !

Sur le chemin du retour, je croise des gens qui ont choisi de faire des enfants mais qui avaient pris l'habitude de les confier à d'autres. Je salue poliment, les enfants me répondent "Bonjour Monsieur" (normal, ma demande de transformation est toujours en cours), tandis que ceux qui leur servent de parents restent bouche cousue, assis sur leurs vélos qu'ils se seraient bien passés d'enfourcher. Il faudrait



tout de même que quelqu'un dise à ces gosses qu'ils pourraient mieux éduquer leurs parents !

Rentrée au volant, routes peu fréquentées où dominent des VW Golf blanches et grises, en même pourcentage qu'il y avait de "Trabant" jaunes dans les rues de Dresde pendant la guerre froide, à la différence que les Allemands de l'époque n'avaient pas le choix !

J'ai pensé que ceux qui sont restés chez eux cet après-midi auront le plaisir de prendre un bol d'air par procuration, grâce à mon détaillé récit. Désolé si ça n'a pas marché pour vous !

A part la rencontre avec le renard, tout est vrai, parole de déconneur !

Jean-Pierre Burk



Merci pour tous vos courriers !
Et continuez à nous écrire !
Rappel: nous ne publions pas les courriers non signés !

La rédaction



Aventurier de l'humanitaire

Souvenirs d'un délégué du Comité international de la Croix-Rouge, au cours de dix ans dans le monde arabo-musulman

Marcel A. Boisard

Ancien Délégué du CICR

et ancien Sous-secrétaire général des Nations Unies



De sa longue carrière internationale, qui le conduisit jusqu'à de très hautes fonctions à l'ONU, l'auteur livre les souvenirs d'un épisode particulier, au service du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le rôle du Délégué est de veiller à l'application des Conventions de Genève en faveur de ceux qui ne participent pas, ou plus, aux conflits armés, à savoir les civils, les blessés et les prisonniers. Pendant une décennie (1963 - 1973), il remplit cinq missions dans la région arabo-musulmane qui ne cessa d'être dramatiquement agitée depuis lors. Le recul du temps permet l'objectivité et répond aux exigences de confidentialité.

Négocier avec les agents diplomatiques et ceux des services secrets, improviser pour protéger les populations, visiter des prisonniers de guerre et obtenir leur rapatriement, organiser le sauvetage de militaires en perdition, autant de missions réalisées dans l'urgence et avec peu de moyens. De surcroît, traverser des lignes de fronts, parler localement pour établir des cessez-le-feu, livrer les secours médicaux et alimentaires indispensables, furent des opérations menées au prix de risques calculés, mais

indéniables. Relatant des anecdotes inédites et rappelant des faits passés sous silence, l'auteur ne mène pas une analyse historique, mais rapporte des événements précis, dans le prisme de l'action humanitaire. Le sort des « disparus » et le traitement des harkis en Algérie, l'introduction du droit international dans les tribus du Yémen, la protection des populations civiles et le traitement des prisonniers, lors des guerres israélo-arabes des « Six-jours » et du « Ramadan/Kippour », ainsi que « Septembre noir » en Jordanie sont passés en revue.

Les événements d'alors préfiguraient les enjeux géopolitiques et les conflits contemporains. En Algérie, dès l'indépendance en 1962, les militaires s'arrogeaient le pouvoir qu'ils ne lâcheront plus. En raison de sa position stratégique, le Yémen fut déjà, en 1962, victime d'ingérences étrangères et de manigances de l'Arabie saoudite. Après l'humiliante défaite de juin 1967 et le relatif succès d'octobre 1973, l'Égypte se retira du jeu, rendant peu probables de nouveaux conflits armés entre Israël et les États arabes et laissant irrésolu le problème de l'occupation de larges territoires. L'expulsion violente des Palestiniens d'Amman, en 1970, créa une nouvelle nation, en quête d'un territoire. Toutes ces tensions demeurent.



ARAG : AG, "nouveau" comité et Exposés



Contrairement à beaucoup d'autres associations, l'ARAG (Association des Riverains de l'Aéroport de Genève) a pu tenir son Assemblée générale le 25 février, avant les effets restrictifs de la crise sanitaire, dans la sympathique petite salle de Chambésy au chemin de Valérie. Heureusement que les 377 membres n'étaient pas tous présents car la salle ne compte que 80 chaises !

Par la voix de M. Alain ROSSET, le comité sortant a fait son rapport d'activité sur l'année 2019 très chargée en raison des deux événements :

La mise à l'enquête publique du 17 septembre 2019. En offrant à la population un modèle d'opposition pouvant servir de base aux habitants concernés, l'ARAG a joué un rôle important sur les 660 oppositions à cette mise à l'enquête déposée par l'OFAC, notamment sur les nouvelles courbes de bruit, le système de quotas et les travaux d'aménagement de la piste 04 souhaités par l'aéroport. Les retours sur ces oppositions se font attendre. Patience.

Le vote glorieux sur l'initiative 163 du 24 novembre, relatif au "pilotage" de l'Aéroport urbain de Genève, lancée par la CARPE (Coordination régionale pour un Aéroport urbain Respectueux de la Population et de l'Environnement) est venu récompenser les efforts de cette organisation dont l'ARAG fait évidemment partie. Sans oublier la contribution à ce succès de l'Association Transfrontalière des Communes Riveraines (ATCR-AIG).

L'ARAG a un représentant au sein de la CCLNTA (Commission Consultative pour la Lutte contre les Nuisances du Trafic Aérien). Elle suit également les travaux d'autres

organes au niveau national (CESAR) et européen. Elle est intervenue sur les vols de calibration, sur l'absence de mesure de la pollution, sur les trajectoires de décollage et sur des dégâts (envol de tuiles) à proximité de l'aéroport, occasionnés par certains atterrissages !

Le site internet et le traitement de données concernant le trafic aérien propose "une mine" d'informations; il est un outil important à disposition de tous. Les perspectives 2020 sont centrées sur les suites de l'initiative et de la mise à l'enquête publique (voir les exposés qui suivront).

Avec satisfaction l'ARAG a enregistré 50 nouvelles adhésions en 2019, ce qui est un signe d'encouragement.

Nouveau comité élu par acclamations : l'ARAG a enfin trouvé un président en la personne de M. Alain ROSSET de Genthod, le vice-président reste M. Mike GERARD (expert du trafic aérien), la secrétaire Mme Denise ADLER est fidèle à son poste, le trésorier sera toujours M. Claude PIOTTON et l'avocat Me Jean-Daniel BORGEAUD continue de mettre son expertise au service de l'ARAG. Parmi les autres membres du comité, citons Mme Martine CUENET-LERCH, Mme Jeanne-Marie KILLISCH, M. Jean-Pierre WIDMER et une nouvelle venue : Mme Jacqueline CAILLAT, médecin à la retraite. Le vérificateur des comptes est reconduit dans ses fonctions avec satisfaction. Pour des raisons personnelles, Mme Anne CHAUDIEU ne se représente pas au comité.

Tous sont chaleureusement félicités et remerciés pour le travail accompli et à venir.

Il y a encore du pain sur la planche :

Le détail des courbes de bruit prévues à l'horizon 2022, n'étaient pas publiées lors de la mise à l'enquête (!), elles sont

semble-t-il visibles actuellement (2009 et 2022) sur sitg.ch.

Le Conseil d'Etat et le SABRA - Service de l'Air, du Bruit et des Radiations non-ionisantes viennent de se retirer de PACT'AIR - le plan transfrontalier de mesures de la qualité de l'air, élaboré depuis plusieurs années, en refusant d'y participer financièrement sous prétexte de budget non voté. Cela reporte de plusieurs années le contrôle de la pollution de l'air dans la région ! C'est pourtant un problème de santé publique général qui nécessite de mesurer les résidus de combustion, l'analyse des dépôts, par exemple sur les panneaux photovoltaïques et notamment aux environs de l'aéroport. Il faut solliciter des études, déterminer la part du kérosène. L'Etat de Genève et son SABRA ne semblent pas pressés de se pencher sur ce problème. Il n'y a aucune des 16 stations fédérales de mesure de la qualité de l'air (NABEL) aux abords de l'aéroport ... qui fête cette année ses 100 ans d'existence ! La plus proche est à Lausanne ! Des dossiers à suivre ! Chacun peut soutenir l'action bénévole de l'ARAG en devenant membre (<http://aragge.ch/membres/>).

La soirée s'est poursuivie avec deux exposés sur l'état des questions relatives au trafic aérien à Genève

1) Le point de vue du Maire de Versoix, M. Cédric Lambert, actif au sein de l'ATCR-AIG qui regroupe des élus de 29 communes, suisses et françaises, impactées par le trafic aérien de l'aéroport international de Genève.

2) Le point de vue du juridique par Me Jean-Daniel Borgeaud.

Le point de vue du Maire de Versoix, M. Cédric Lambert

Passé : Suite à l'absence de prise en considération des remarques des communes à propos du concept et de la fiche PSIA et

son acceptation par l'OFAC et l'Etat de Genève, la position de l'ACTR a évolué face aux incohérences

du PSIA et à son impact sur l'aménagement du territoire. Lors de l'enquête publique, 24 communes se sont opposées à l'augmentation des personnes touchées par la croissance prévue jusqu'en 2022 puis en 2030. En cause: le système de quotas trop imprécis et qui ne touche que les décollages.

Le couvre-feu demandé à 22h30 dans un premier temps n'a pas été pris en compte.

De ce fait, l'IN 163 a rapproché l'ATCR de la CARPE.

Présent : l'ACTR intervient auprès de M. dal Busco et de Mme Sommaruga pour promouvoir une gouvernance plus respectueuse des communes.

Avenir : suite aux prochaines élections, il faudra voir la nouvelle composition de l'ACTR et accompagner d'autres processus que l'insonorisation, le fer de lance de l'aéroport, qui prévaut actuellement. Cela aux dépens de tous les autres aspects tels qu'un système de contrôle des pollutions par le SABRA. Il y a des contrats de prestations à discuter. L'ACTR ne veut pas baisser les bras et souhaite poursuivre le travail pour mobiliser les communes (malgré l'absence de M. Yvan Rochat qui ne sera plus aux commandes). Par exemple un siège au Conseil d'administration de l'aéroport sera revendiqué pour les communes situées dans l'axe des pistes.

Ceci n'est qu'un résumé de la présentation du Maire de Versoix qui est remercié pour celle-ci et pour son engagement comme magistrat.

M. Jean-François Bouvier fait remarquer que ce sont les compagnies aériennes et non l'aéroport qui alimentent le fonds destiné aux insonorisations. Il n'emarge pas au budget de l'Aéroport.

Le point de vue juridique par Me Jean-Daniel Borgeaud

Depuis plus de 20 ans, l'avocat natif de Vernier est sensible aux nuisances de l'aéroport et s'est



spécialisé sur ces questions. Les oppositions aux plans d'évolution de l'aéroport peuvent se faire en agissant sur les conditions d'exploitation qui déterminent finalement le bruit admissible.

Juridiquement, l'aéroport demande un allègement des contraintes par rapport au droit de l'environnement car les valeurs limite ne sont pas respectées selon le bruit actuel (2022). Le principe de limitation des émissions (art 12 al.1 lettre c) des prescriptions d'exploitation (trafic) devrait conduire les "politiques" à une analyse de la desserte par rapport à Genève. Plusieurs principes existent : le principe d'assainissement et le principe de proportionnalité en termes d'économie publique (rapport coût/utilité).

A propos de CRINEN (Commission de recours en matière d'infrastructures et d'environnement) son rapport a donné lieu à un recours en l'an 2000. En 2006 l'ARAG a gagné mais depuis ... rien. Rien comme modifications d'exploitation. Pourtant ce rapport posait les bonnes questions. Les réponses pourraient être attendues ou sollicitées dans la décision du DETEC.

Il n'y a pas d'examen sérieux des excès d'exploitation qui tienne compte de la santé, du foncier, de l'inconstructibilité des terrains et de leur impact sur les finances publiques. Il faut pourtant tendre vers une notion d'équilibre plutôt qu'une exploitation débridée encouragée par l'OFAC. L'instruction des oppositions aux mesures demandées par l'OFAC sera longue; il n'y aura probablement pas de décision avant l'été 2021. Ensuite les recours seront possibles auprès du Tribunal administratif.

L'IN 163 a été acceptée par 56% des votants. C'est très encourageant et motive la suite des actions, particulièrement sur

les idées-clé suivantes :

1. L'aspect démocratique communal et cantonal
2. Le caractère public de l'aéroport (pas de privatisation)
3. La notion d'équilibre entre la qualité de la desserte, le caractère urbain et la qualité de vie
4. Le devoir de l'Etat dans la limitation des nuisances.

Tout un programme qui sera probablement abordé lors de la rencontre agendée le 27 mars avec M. dal Busco.

Selon Me Borgeaud, nos moyens sont

- que la loi sur l'aéroport intègre les postulats de l'initiative,
- adapter la convention d'objectifs,
- modifier la tranche horaire 5h 23h en 6h-23h
- fixer un couvre-feu à terme
- réduire des nuisances par la réduction du nombre de vols
- que les 56% des votants soient représentés dans la même proportion au CA de Genève Aéroport !

Un dernier mot pour conclure l'exposé de Me Borgeaud : à propos de la constructibilité des terrains et la réduction des nuisances, il semble que la fiche A20 sera revue par l'Office de l'urbanisme en liaison avec les plans directeurs communaux.

Plusieurs questions font suite à ces deux exposés très appréciés. Vous pourrez en lire des extraits sur la version en ligne dans cet article sur le site versoix-region.ch

Comme d'habitude (hors période de coronavirus) la soirée s'est terminée autour d'un verre et des agapes offertes par la Commune de Pregny-Chambésy qui accueillait sympathiquement cette assemblée.

Pierre Dupanloup

76 : Coronavirus et les courbes de bruit



Lors de sa conférence de presse du 14 janvier, Monsieur Schneider (directeur de Genève Aéroport) a indiqué que l'avenir verra selon lui « un vrai changement et virage ».

Avec la pandémie du coronavirus, il est évident que les changements et virages dépasseront de loin ce qu'il pouvait imaginer : une belle illustration que nous ne pouvons jamais être certains de l'avenir.

Pour l'heure, nous attendons la réponse des autorités fédérales aux objections, souvent très critiques, que nous avons exprimées par rapport à la demande d'approbation de plans et de modification du règlement d'exploitation déposée par l'aéroport. Dans cette demande d'approbation, figure le scénario proposé par l'aéroport quant au trafic (mouvements et passagers) en 2022 - à partir duquel seront calculées les courbes de bruit admissible, une fois que les autorités auront statué sur nos objections. Notre expérience suggère malheureusement que ces objections sont le plus souvent balayées d'un revers de la main !

Le scénario proposé par l'aéroport se concentre sur ce qu'on appelle les « grands avions », en indiquant leur nombre pour 2017 (l'année de

référence), 2019 (le trafic à moyen terme selon le fameux PSIA) et 2022. Le fait de se limiter aux grands avions rend difficile une comparaison directe avec les statistiques mensuelles publiées par l'aéroport. Cela étant, en supposant que presque tous les vols des compagnies régulières d'aviation (Swiss, easyJet, Lufthansa, Air France, etc.) utilisent de tels grands avions, on peut tout de même tirer certaines conclusions.

Entre 2010 et 2019, le scénario de l'aéroport prévoyait une augmentation de 5,4%, un taux passant à 8,4% pour la période de 2017 à 2022. En chiffres, cela représente 170'661 mouvements en 2017, 179'901 mouvements en 2019 et 185'068 en 2022.

Si, maintenant, on ne regarde que les vols de ligne, les statistiques de l'aéroport font état de 145'058 mouvements en 2017 et 143'303 mouvements en 2019. Ainsi, entre 2017 et 2019, alors que le scénario de l'aéroport prévoyait une progression d'environ 5,4%, les mouvements ont diminué de 1.2%. Le vrai changement et virage admis par Monsieur Schneider!

Si on examine plus en détail les mouvements planifiés, ce que rend possible l'outil informatique IMTAG de l'ARAG, on constate que depuis 2017 le nombre de mouvements de la compagnie easyJet et des deux compagnies combinées Swiss et Lufthansa est quasiment stable. Pour

les autres compagnies classiques, il y a une légère tendance à la baisse. Conclusion : sans prendre en compte l'effet du coronavirus, le nombre de mouvements en 2022 devrait être assez proche de celui de 2019.

Quid alors de l'impact de la pandémie ? A l'heure de rédiger la première version de cet article, il n'y a presque plus de vols réguliers entre la Suisse et l'Italie, le Président Trump vient d'interdire les vols entre l'Europe (non Schengen) et les États-Unis, et le SMI (Swiss Market Index) a connu une des pires séquences de son histoire (-10%). On peut donc se dire que l'aviation sera très sévèrement, et potentiellement durablement, touchée. Il est même envisageable qu'une fois passée cette crise sanitaire, la population suisse aura perdu l'habitude des voyages en avion. Partant, il ne sera plus possible, ni honnête, pour nos autorités de maintenir les courbes de bruit admissible qui figurent dans la demande d'approbation de plans et de modification du règlement d'exploitation de Genève aéroport.

Mon opinion, déjà exprimée à plusieurs reprises, est qu'il convient d'attendre les chiffres d'utilisation de notre aéroport en 2019 et l'évaluation des courbes de bruit qui en résulte. Ensuite, on pourra essayer (avec toutes les difficultés que l'exercice comporte!) d'établir différents scénarios pour les années à venir.

Mike Gérard

PUBLICITE

WWW.ACHATDOR.CH

NOUS ACHETONS CASH



AU MEILLEUR PRIX!

Tout or et argent pour la fonte. Tous bijoux or et argent. Tous objets en étain. Toutes montres de marque.

Nous vous accueillons dans notre bureau d'achat de Bellevue du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Tél: 022 774 17 17

Route de Lausanne 337 à Bellevue

Quand les petites bêtes s'attaquent aux grosses !

Qui l'eût cru ? ... c'est un peu comme dans un mauvais polar!

Parties de Huwan vers la mi-novembre ces bêtes minuscules - d'environ 250 microns de diamètre (on pourrait en aligner 4000 sur 1 millimètre !) conçues et libérées par on ne sait qui ou quelle malédiction - ont trouvé un nouveau moyen de voyager en squattant des véhicules à deux pattes du genre humain.

Nous, vous et moi, connaissons bien notre espèce. Elle a colonisé une planète de 6'200 km de rayon d'abord assez sagement mais, depuis 150 ans, elle s'est mise à l'exploiter de manière exponentielle au point qu'aujourd'hui même le climat, qui opère dans une mince atmosphère de 10 km d'épaisseur, ne s'y retrouve plus et menace sérieusement ce qui s'appelle encore l'humanité !

Elle, c'est donc une grosse bête, quel que soit son genre ! Elle, a de la peine à concevoir les effets de cette croissance multiplicative, et non additionnelle, qui fait que ce seront bientôt 9 milliards d'humains qui aspirent à consommer, à voyager et à vivre mieux et de plus en plus longtemps alors que les ressources s'épuisent, hormis

celle du soleil qui fait aussi fondre les glaciers ! Un problème complexe annoncé sans succès, il y a déjà 50 ans.

A ce contexte climatique s'ajoute le problème que ces bestioles, les petites, s'attaquent aux poumons, de préférence âgés, des grosses bêtes, parfois jusqu'à les faire crever.

Les petites bestioles en question se sont donc mises à voyager avec leur support bipède et à proliférer à chaque changement de "véhicule", se payant aussi le luxe de suivre les voies aériennes dont, dans notre contrée, on connaît bien les effets pervers d'un excès de trafic

Ainsi est née la pandémie, faisant aisément du prosélytisme depuis chaque terminal d'aéroport. La logique aurait voulu clouer les avions au sol dès le premier jour. Mais elle est bien la seule car on le sait bien, l'aviation civile vit au-dessus du bon sens. Après deux bons mois du début de la crise sanitaire en Chine et bientôt un mois après le premier cas signalé au Tessin le 25 février, deux semaines après le premier mort en Suisse le 5 mars, alors que près de la moitié de la population devrait rester confinée dans son logis, on compte encore 253 atterrissages

ou décollages aujourd'hui 20 mars à Genève, au lieu de 607 vendredi dernier ! Est-ce toujours bon pour l'économie ? Le trafic aérien apporte chaque jour de nouveaux risques, tout comme l'instinct grégaire des personnes notamment les jeunes qui ne respectent pas une distance sanitaire suffisante, et augmentent la prolifération du virus.

Nombre d'entreprises ont dû fermer. Fort heureusement des facilités à hauteur de 40 milliards viennent d'être annoncées par la confédération afin de soutenir les entreprises en perdition et le moral d'une partie de la population qui se trouve désormais sans revenus. C'est beaucoup pour l'économie, cela correspondrait en moyenne à environ 16'000 francs par foyer suisse pour les 2 ou 3 mois que vont durer l'offensive paralysante. C'est bizarre, parmi les premiers à demander l'aide de l'Etat on trouve SWISS, la compagnie d'aviation ! Bizarre également : il y a quelques mois le "revenu minimum

inconditionnel" était balayé en votation ! Mais nous n'étions pas en crise !

Cette pandémie est-elle une vengeance ? Une façon que la nature, ou l'homme, aurait trouvée pour limiter la population et diminuer celle du 3ème ou 4ème âge ?

Nous sommes dans un mauvais polar, mais il faudrait quand-même trouver un coupable.

Le plus curieux dans cette affaire, c'est cette annonce dans l'émission TTC Corona crash du 16 mars sur RTS1 qui montre l'existence d'investissements dans des fonds de la banque mondiale en 2017 pour des assurances en cas pandémie (pandemic bonds). Ceux-ci arriveraient à échéance le 15 juillet 2020 ! S'il n'y a pas eu de pandémie durant au moins 80 jours, les investisseurs recevront leur investissement et les intérêts; dans le cas contraire, il ne recevront que les intérêts! A qui profite le crime ? Est-ce un indice ? (voir les pièces à conviction sur le site versoix-



region.ch).

Abandonons ce mauvais roman, qui ne fera pas un bon film; de plus les cinémas sont fermés !

Saluons les efforts de ceux qui soignent nos malades. Pensons aux familles des 10'000 morts à ce jour, dont 50 en Suisse. Que tout ce drame s'arrête bientôt. Cela dépend de chacun.

Mais regardons aussi le positif de notre condition de quasi-confiné, par rapport à notre manière de vivre d'avant le drame : les oiseaux chantent toute la journée en ce début de printemps, la nature se réveille comme après un cauchemar de plusieurs décennies, une nature feutrée, calme, qui vit très bien

sans les humains et mieux avec moins d'avions, une nature insensible aux "conardvirus" millésimés. Une nature qui a ses propres lois que l'on a trop souvent ignorées au profit de droits que l'on s'est arrogés sans tous les devoirs correspondants.

En fait, aujourd'hui nous en sommes presque réduits seulement à aller chercher notre nourriture ... un peu comme les oiseaux et bon nombre de nos confrères et consœurs du règne animal.

C'est vrai qu'on est bête ! On l'avait juste oublié !

La grosse bête va peut-être gagner mais ... saura-t-on tirer les bonnes leçons de cette épreuve ?

Pierre Dupanloup

PUBLICITE

JU-JUTSU ARTS MARTIAUX MIXTES

Sections adultes (dès 15 ans)
Mardi et jeudi de 19h00 à 21h00 - tous niveaux
Mercredi de 19h00 à 21h00 - cours avancés

Section enfants 4-8 ans
Mercredi de 16h00 à 17h00

Section enfants 9-14 ans
Mercredi de 17h00 à 18h00
Vendredi de 17h00 à 18h00
18h00 à 19h00

LEÇONS D'ESSAIS GRATUITES
Inscriptions tout au long de l'année !

STAGES AUTODEFENSE FEMMES

Dimanche 22 et 29 novembre 2020
09h00 à 12h00
Ecole Arni-Argand

SIMPLE - EFFICACE - REALISTE

Des techniques simples et efficaces
Des mises en situations pour progresser

Accessible à tous niveaux
Aucune condition sportive requise

Besoin d'autres stages ? Contactez-nous
autodefense@bcvg.ch / +41 78.601.92.01

Club nautique

Sacré virus ! Nous étions prêts !

Nous avions tout fait juste, la préparation hivernale en salle et sur l'eau glaciale du Léman. La pratique en piscine en Biélorussie et l'entraînement à terre.

Aidés par une météo printanière, nous étions prêts à en découdre, à apprendre de nouvelles figures, à parfaire notre style en slalom et en saut.

Nous étions prêts pour le début de l'entraînement à La Réna, sur notre plan d'eau de Bourg-en-Bresse.

Nous étions prêts, nous y sommes allés d'ailleurs, deux fois, avant l'annonce du canton et du Conseil Fédéral de nous confiner pendant un mois.

Les frontières étant fermées, l'activité de groupe étant interdite, nous nous sommes même dit que pour une fois, pratiquer un sport individuel avec un seul skieur au bout de la corde un pilote et un troisième dans le bateau, notre sport pouvait continuer à être pratiqué...pas sûr étant donné

l'ampleur de la propagation du Corona virus.

Nous étions prêts ! Et maintenant, comme tout un chacun, nous sommes à l'arrêt. Notre préparation va être ralentie, mais c'est un moindre mal, dès lors il faut penser à notre santé et à la santé des autres.

Alors adienne que pourra, on reprendra notre activité dès que possible et d'ici là, on garde la forme à la maison et on en profite pour avancer nos cours.

Catherine

Lucien Cujean qualifié aux JO de Tokyo 2020

Après avoir qualifié la Suisse pour les Jeux Olympiques de Tokyo de 2020 en 49er, **Lucien Cujean et son co-équipier Sébastien Schneider** (SNG) ont également pu remplir les critères de sélection

individuelle imposés par Swiss Sailing et Swiss Olympic. Lors des championnats du Monde de 49ers à Geelong du 9 au 15 février, Australie, le duo devait terminer dans le top 12 pour obtenir leur ticket pour



Lucien Cujean (30 ans) a fait ses débuts au Club Nautique de Versoix.

les prochains JO. Lucien et Sébastien ont terminé à une solide 11ème place et valident donc leur qualification pour Tokyo 2020. Il s'agira de leur seconde participation après les JO 2016 à Rio où ils s'étaient classés 13ème. Cette année, les épreuves de voile auront lieu du 26 juillet au 5 août. Tout le club souhaite à Lucien bon vent !

Mathieu Cadei



Lucien Cujean avec Sébastien Schneider (SNG) sur leur 49er à Geelong, Australie, lors des mondiaux 2020.

Marie Mazuay attaque parfaitement sa saison 2020

Marie Mazuay, une des navigatrices les plus prometteuses du groupe compétition Optimist du Club Nautique de Versoix, a terminé 2ème fille et 13ème au classement général sur les 560 concurrents présents à Palamos, Espagne, lors de la 31st International Vila de

Palamos Trophy du 12 au 16 février. Toujours dans le même pays, à croire que ce dernier lui réussit bien, elle se classe 1ère fille et 2ème sur plus de 380 concurrents au classement général de la OptiOrange à Valence, du 7 au 11 mars. Un début d'année 2020 qui



Marie Mazuay contournant une bouée lors de la 31st International Vila de Palamos Trophy à Palamos, Espagne.



Marie Mazuay sur la plus haute marche du podium lors de la OptiOrange à Valence, Espagne.

annonce que du bon pour la suite avec avec les deux régates de sélection suisse au Lac de Garde, Italie, du 15 au 18 avril et à Workum, Pays-Bas, du 21 au 24 mai. Cette qualification distribuera les tickets pour les championnats d'Europe à Tallinn, Estonie du 22 au 29 juillet et les championnats du Monde à Riva, Italie du 1 au 11 juillet.

Mathieu Cadei

PUBLICITE

CP INTEGRAL SA
170 Route de l'Etraz 1290 Versoix - Tél 022/774 11 74

Entreprise générale de la construction
Vente de carport, abris de jardin,
barbecue, four à pizza, décoration de jardin ...

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

Exposition permanente
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h 13h - 17h

Conférence-débat: Les jeux sont faits!



Moteur d'éducation, moment de divertissement, quel rôle le jeu joue-t-il au sein du développement de l'enfant? Quel lien permet-il de créer? Quelles en sont les éventuelles dérives?

Samedi 29 février, le Boléro a accueilli quatre intervenants – Anne Lise Berger-Bapst, Sarah Courtois Blanchard, Natacha Cattin et Jean-Claude Zumwald – pour venir discuter et échanger autour de ces thématiques lors d'une table ronde durant laquelle ils ont joué cartes sur table.

Apprendre en jouant

Tous les intervenants ont pu en témoigner, le jeu est un moteur essentiel du développement chez l'enfant. « *Un enfant qui ne joue pas doit interroger* » explique le psychopédagogue Jean-Claude Zumwald. En jouant les plus jeunes acquièrent de la motricité fine et apprennent à gagner et à perdre. Monsieur Zumwald éclaire « *Cela permet à ce dernier de faire l'expérience de l'échec, démontrer que l'on peut perdre la partie sans nécessairement perdre la face. Il est important de ne pas priver l'enfant de l'apprentissage de la difficulté.* »

Les jeux de société accroissent aussi de nombreuses compétences, au niveau de la stratégie, des mathématiques, du respect de l'autre. « *Le jeu est un véritable reflet de la vie* » précise Anne Lise Berger-Bapst, responsable de la ludothèque de Versoix, qui a vu les jeux prendre

de l'importance au niveau socio-culturel et se transformer en lien intergénérationnel très fort.

Les compétences éveillées en jouant sont des compétences à maintenir chez les personnes plus âgées; jouer permet de ralentir la dégénérescence de certains acquis. Le jeu se retrouve dans les écoles comme moyen pédagogique privilégié, mais entre aussi désormais dans les EMS créant un véritable lien entre les générations. Il n'y a pas d'âge pour jouer!

Sarah Courtois Blanchard, présidente de l'APEV et maman, témoigne des petits moments en famille passés autour d'un plateau et qui sont enrichis par la possibilité d'emprunter des nouveaux jeux à la ludothèque. 1'300 jeux sont disponibles à la ludothèque, de toutes sortes, concourant individuel, en équipe, solitaire et toute une nouvelle catégorie de

jeux « *nomades* » très faciles à emporter dans son sac à dos. Lieu convivial où les joueurs viennent désormais non pas seulement pour emprunter, mais restent aussi jouer sur place, l'occasion de découvrir de nouvelles personnes avec qui disputer une partie et échanger, une intersection entre le ludique et le social.

Le jeu et ses dérives

Un nouveau type de jeu a vu le jour et pris énormément d'ampleur ces dernières années : le jeu vidéo.

Beaucoup de jeunes affrontent des difficultés quand il s'agit de se déconnecter. Des comportements addictifs que l'association Rien ne va plus cherche à prévenir tout en mettant en place des cellules d'aide lorsque ces dérives sont devenues ingérables.

Membre de cette association Natacha Cattin met en lumière la nécessité de la communication.

« *Ce qui fonctionne vraiment*

est le dialogue. Il faut établir un équilibre entre le réel et le virtuel en posant un cadre et des règles à convenir entre les parents et le jeune. »

Monsieur Zumwald poursuit « *le problème c'est d'avantage ce que l'enfant cherche à fuir plutôt que le jeu lui-même. Quand on se retrouve dans une situation d'aide il faut d'une part désaccoutumer l'enfant d'une consommation excessive mais chercher aussi ce qui dysfonctionne dans son environnement pour qu'il ait ce besoin de se réfugier dans ce monde virtuel.* »

Il est important de garder à l'esprit que l'addiction est toujours une relation entre trois éléments : la substance (ici le jeu vidéo), l'individu et le contexte, remettre en question uniquement le jeu ne résout pas le problème.

Natacha Cattin rappelle aussi la possibilité que certains jeunes joueurs développent par la suite un comportement addictif aux jeux d'argent, tendance accrue

par la monétisation dans les jeux vidéo et par leur utilisation d'éléments extrêmement attrayants et valorisants, d'où la nécessité d'un travail préventif pour éviter ces dérives.

Jean-Claude Zumwald rappelle néanmoins qu'il nous faut dédramatiser les jeux vidéo, évolution contemporaine des jeux de plateau traditionnels: « *Tout ce qui est nouveau nous donne de l'inquiétude, à tort.* »

Le rôle des adultes est donc de garder un œil bienveillant sur les comportements des jeunes, d'apporter la critique et l'analyse que n'ont pas toujours ces derniers, et d'accorder un peu de temps à un bon jeu de société en famille.

La ludothèque de Versoix est ouverte tous les mardis et jeudis de 15h30 à 18h45 dans le bâtiment de l'Ancienne-Préfecture à la Rte de Sauverny 2 à Versoix.

Plus d'informations sur le site <https://www.ludoversoix.ch/>

Julie Sobert

Annulation concert Ilan Zajtmann

Chers amis mélomanes,

En raison de la propagation de l'épidémie du coronavirus COVID-19, les concerts du dimanche sont au regret d'annuler le récital de piano d'Ilan Zajtmann du dimanche 5 avril à 17h00 au Boléro.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la reprise des concerts du dimanche en temps opportun. Entre-temps, prenez bien soin de vous!

Bien à vous

Brigitte Saldiqui programmatrice



Avis aux sociétés, clubs et autres associations culturelles, sociales ou sportives !



Si vous souhaitez annoncer une manifestation qui puisse figurer dans nos pages, n'oubliez pas de nous tenir informé avant le 15 du mois à l'adresse ci-dessous : info@versoix-region.ch

PUBLICITE

ASSOCIATION
Croqu Notes
ECOLE DE MUSIQUE

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021: Inscriptions ouvertes

ATELIERS ET COURS D'ÉTÉ 2020

MUSIQUE ET BRICOLAGES D'INSTRUMENTS De 4 à 11 ans
14h-16h, Fr. 190 par semaine 14h-17h, Fr. 280 par semaine
Dates: 3 au 7 août, 10 au 14 août, 17 au 21 août

MUSIQUE DE CHAMBRE/COURS D'INSTRUMENTS sur demande

Tél. 079-706 78 33 - Rue des Moulins 23/25 - 1290 Versoix
www.ecole-musique-croqunotes.ch

Débat citoyen à Versoix

CinéVersoix a organisé un débat-citoyen le 26 janvier après la projection du film «La preuve scientifique de l'existence de dieu» en présence du réalisateur genevois Frédéric Baillif et de quatre acteurs : Miryam Mosiman, André Beday, Alain Simonin et Michel Sermet.



Ce long-métrage est à mi-chemin entre le documentaire et la fiction, selon la méthode alternative de tourner typique de Frédéric Baillif.

Comme point de départ, l'aventure collective d'un groupe d'amis et activistes qui, dans la foulée de Mai 68 et de la publication l'année suivante en Suisse d'un Petit livre rouge de la défense civile, décidèrent de défendre la mise en place d'un service civil.

Aujourd'hui ils se retrouvent à militer pour que la Suisse cesse d'exporter du matériel de guerre.

Le réalisateur nous explique qu'il a décidé de tourner ce

film pour laisser une trace sur ce que ces anciens militants du Mouvement pour un service civil à la communauté (MSCC) avaient fait dans les années 70 et d'apporter la preuve qu'il n'est jamais trop tard pour se mobiliser ainsi que de lutter avec fougue pour une nouvelle cause et un monde plus juste.

La façon de tourner a été aussi particulière, car les acteurs-militants n'avaient pas reçu un scénario avant, et donc leurs réactions étaient réelles et authentiques, même s'ils avaient effectué beaucoup d'exercices de jeu de rôle pendant une année.

J'ai trouvé le film très intéressant du point de vue historique. En effet, il montre une page d'histoire suisse peut-être pas très connue par les jeunes, notamment les actions menées par le MSCC bien avant celles du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA), pour remettre en cause les fondements de la milice obligatoire et garantir un libre choix entre service militaire et civil.

André Beday, membre du Comité des objecteurs de conscience, a rappelé que ce n'est qu'en 1996 que la loi sur le service civil est entrée en vigueur, après son acceptation par les citoyens et citoyennes suisses en mai 1992.

Avant qu'il n'existe la possibilité légale de faire un service alternatif sous forme de service civil, les objecteurs étaient condamnés à des peines de prison. Lui-même a écopé 4 mois et demi, car il était parmi les membres qui avaient décidé de refuser collectivement. Il n'a pas regretté son choix et

ses conséquences, car grâce à cette lutte, les choses ont bougé. Lorsqu'il était détenu, il a appris à vivre avec des personnes provenant de différents milieux. Comme il habitait dans le canton de Genève, il n'a pas été trop pénalisé au niveau professionnel après sa détention. Par contre, ceux qui habitaient dans le canton de Vaud ou Zurich n'ont pas eu la même chance.

Hommage à Chaïm Nissim

Un spectateur a rappelé l'action de Chaïm Nissim, activiste écologique versoisien, qui avait tiré en 1982 des roquettes sur le surgénérateur nucléaire français Superphénix de Creys-Malville alors en construction. Il avait toujours considéré cet attentat comme non-violent, car il avait pris toutes les précautions pour ne blesser aucun employé de la centrale.

De nombreux spectateurs, soixante ans et plus, ont défendu ce recours à des actions violentes de portée symbolique, tandis que d'autres se posaient la question de leur cohérence avec l'idéal pacifique que ces opérations prétendent défendre.

Où en est le service civil en Suisse aujourd'hui ?

Dès son introduction en 1996, le service civil a remporté un énorme succès parmi les jeunes, malgré toutes les mesures et obstacles mises en place, et sont actuellement de nouveau en discussion, pour le rendre plus difficile et moins attractif. Petit rappel historique.

Dans un premier temps, les candidats devaient déposer une demande écrite dans laquelle ils exposaient en détail leur conflit de conscience avant de

passer devant une commission civile. En 2009, la preuve par l'acte est introduite : le conflit de conscience est démontré par le fait qu'on opte pour une alternative qui est 1,5 fois plus longue que le service militaire.

En 2011, l'ordonnance sur le service civil est révisée dans l'optique d'en durcir les conditions d'accès (un entretien avec les candidats est réintroduit) et ainsi réduire le nombre des requérants. Malgré ces mesures et surtout le fait que la durée du service civil est d'une fois et demie celle du service militaire, le nombre d'admissions est passé de 96 en 1996 à 6'205 en 2018. 1'668'248 jours de service ont été accomplis en 2018.

A cause de cette popularité, les attaques contre le service civil se sont multipliées ces derniers années. En septembre 2019, le Conseil des Etats a accepté sept des huit mesures proposées par le Conseil Fédéral pour en durcir les conditions d'accès et d'exécution (dans le but de sécuriser l'effectif de l'armée). Il faut donc attendre la votation au Conseil National pour voir la suite de cette évidente discrimination.

Imposer une durée du service civil plus longue que celle du militaire ne respecte pas le principe de l'égalité face aux obligations militaires. Cela violerait ainsi l'égalité de droit consacrée par l'article 26 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté par la Suisse le 18 juin 1992. Justement pour cette raison, la commission des droits de l'Homme de l'ONU a recommandé en 2003 à la Russie de réduire la durée du service civil à celle du militaire. Par

conséquent, en Suisse aussi, il serait envisageable que la durée, ainsi que l'accès et l'exécution du service civil, soient harmonisées avec ceux de l'armée.

De son côté l'armée devrait plutôt se remettre en question, essayer de comprendre pourquoi de plus en plus de jeunes ne voient aucun sens dans l'accomplissement du service militaire. Il faudrait proposer des formations dans des domaines d'actualité, tels que la cybercriminalité, qui puissent être plus utiles ou reconnus dans la vie civile.

D'autre part, une discussion objective et ouverte à propos du service civil devrait être entamée, car cet engagement est socialement et économiquement utile ainsi que très valorisant pour ceux qui l'accomplissent.

Les civilistes accomplissent un travail qui, pour des raisons financières, ne serait pas réalisé et dans des domaines qui manquent souvent d'effectifs, notamment la santé, le social et la protection de l'environnement. C'est pour cette raison que, à mon avis, le service civil devrait être valorisé et ses affectations augmentées.

En outre, grâce au service civil, les jeunes peuvent s'engager dans des secteurs ou pour des causes auxquelles ils croient, acquérir d'importantes connaissances sociales et organisationnelles, qui leur seront nécessaires, aussi bien dans leur vie quotidienne que dans le monde du travail.

Cet engagement est une forme de soutien à la collectivité qui a de plus en plus du sens dans la société actuelle.

C'est la raison pour laquelle il doit être protégé et son développement encouragé.

Exportation du matériel de guerre

Le deuxième sujet abordé par le film est l'exportation du matériel de guerre qui remet en cause le principe de neutralité de la Suisse et sa crédibilité dans les activités de paix.

En 2018, les entreprises suisses ont exporté pour 509,9 millions de francs de matériel de guerre vers 64 pays sur la base d'autorisations spéciales du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), ce qui correspond à une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente et à une part de 0,17 % dans les exportations totales de marchandises de l'économie suisse. Sur les neuf premiers mois de 2019, ce commerce a atteint 496 millions de francs, soit presque 200 millions de plus qu'à la même période en 2018.

Les cinq plus grands pays importateurs de matériel de guerre suisse sont des pays occidentaux, notamment l'Allemagne, avec des livraisons d'une valeur de 118,0 millions de francs, suivie du Danemark (73,5 millions), des États-Unis (51,9 millions), de la Roumanie (22,5 millions) et de l'Italie (19,6 millions).

Réparties par continent, 75,6% des exportations ont pris le chemin de l'Europe, 12,5 % celui de l'Amérique, 11,6 % celui de l'Asie, 0,2 % celui de l'Afrique et 0,1 % celui de l'Australie.

Le GSSA dénonce et déplore que, dans la liste des pays concernés, il y ait des clients provenant d'Etats en guerre, notamment le Pakistan, ou épinglés pour violation des droits humains.

Sabrina Lanzavecchia

Flots bleus: Suspension des activités



Photo : Christiane Perey prise lors de la sortie à Mürren, Schilthorn

Avis important

Suite à la séance extraordinaire de ce jour, le Comité des Flots Bleus a décidé de suspendre toutes les activités du Club jusqu'à nouvel avis. L'Assemblée générale est également annulée et reportée à une date ultérieure.

Ceci en raison du coronavirus.

En vous remerciant de votre compréhension.

Le comité



Plus d'infos ?

Association Les Flots Bleus
8 rue de l'Industrie à Versoix
Tél : 022 755 21 85
www.flotsbleus-versoix.ch

Un quotidien en O

Que d'eau, que d'eau, que d'eau
Pour une ville au bord des flots,
Encombrée de travaux
Où jonglent les autos
Au milieu des vélos !

Pour se consoler d'un hiver à la douce météo
On stagne sur la terrasse d'un bistrot
On visite le Boléro
On file au kino
On suspend le manteau.

Que dire des fleurs sorties trop tôt
De la blondeur des bouleaux
Du vol des oiseaux
Du cri lugubre des corbeaux
A la recherche des vermisses !

Les trains ne sont plus au top niveau
On annule rassemblements et expos
La ville au bord du chaos
S'interroge sur les « coronos... »
Et la planète souffre du fléau.

Si vous voulez voir le soleil tout là-haut
Prenez vos skis et votre sac à dos
Votre thermos bien chaud
Vos vêtements fluos
Et vos applis audios

La montagne aux horizons les plus beaux
A toujours son dernier mot
Chaleur, joie et repos
La vie renaît sous le chapeau
Métro, boulot, dodo, adieu les K.O.

Lucette Robyr

Améliorer le confort de vie des aînés

L'Etablissement médico-social (EMS) de Saint-Loup à Versoix fait partie, avec l'EMS de la Châtelaine à Vernier, de la société Espace de vie qui est une société à but non lucratif. Un directeur général, en la personne d'Ugo Cavallero, chapeaute les deux structures.

L'EMS de Saint-Loup accueille quelques 80 résidents, avec chacun des besoins qui lui sont propres et qui évoluent au fil du temps.

Comment tenir compte de chaque individu dans un contexte d'accueil collectif ?

Comment préserver au mieux et le plus longtemps possible l'autonomie de chacun ?

Comment rendre ce lieu vivant, convivial, chaleureux et sécurisé ?

Quelles animations proposer quotidiennement pour satisfaire tant le résident qui ne sort pas de sa chambre que celui qui se déplace encore de manière tout à fait autonome ?

Toutes ces questions, et bien d'autres ! sont au cœur des préoccupations et de la mission de l'équipe pluridisciplinaire qui accompagne jour après jour les résidents de cet EMS.

Pour répondre qualitativement et au mieux à ces questions, l'organisation et le management de l'établissement sont en constante évolution. Parce qu'il faut s'adapter à la réalité de

résidents de plus en plus âgés, avec la prise en charge que cela sous-entend.

Un délicat équilibre est à trouver entre des activités de groupe, qui satisfont les plus autonomes, et des activités plus personnalisées, plus proches des chambres, pour répondre aux besoins des plus dépendants.

Quelle que soit l'activité proposée, ce qui est avant tout recherché, c'est la création d'un lien de confiance entre les membres de l'équipe et chacun des résidents. Cet accompagnement individualisé, mis en place tant par le personnel de la cafétéria, le personnel soignant ou encore celui de l'animation, se concrétise dans chaque instant du quotidien.

Ce qui préoccupe l'équipe, c'est le bien-être des résidents. Et, si ce bien-être se trouve dans un lit parfaitement fait au carré, dans l'échange de quelques paroles, dans un massage ou dans la participation à une sortie, ce sont ces actions qui sont privilégiées.

Développer un tel accueil implique une approche interdisciplinaire, l'abolition du travail en silo (les animateurs font de l'animation, les soignants des soins), mais aussi une grande capacité d'analyse, une prise d'initiatives, de la créativité et un esprit critique de chaque membre du personnel.

Pour soutenir cette approche, qui inclut la participation du

personnel – mais aussi des résidents qui le peuvent et le souhaitent – à la gestion du quotidien, il a fallu revoir l'organisation de l'équipe de direction.

Ainsi, Madame Claudine Favero, infirmière cheffe, s'est vu attribuer une fonction complémentaire : celle de responsable de site et de coordinatrice des activités propres à l'EMS. Ce qui ne soustrait pas les chefs de secteurs (soins, animation, etc.) à la conduite de leurs équipes respectives.

Cette fonction de coordination vise ainsi à faciliter la prise de décision collégiale au sein des cadres de l'équipe et, bien sûr, à instaurer une personne de référence pour les résidents, leurs familles et l'ensemble des collaborateurs.

Soucieuse que cette nouvelle approche et l'arrivée de nouvelles personnes n'occasionnent pas une perte de repères pour les résidents, la direction s'emploie, avec l'ensemble de l'équipe, à informer chacun des changements en cours.

Parce qu'au-delà des réorganisations indispensables, ce qu'elle veut avant tout préserver, ce sont les valeurs d'humanité et de bienveillance qui guident chacun des actes posés.

Francine Koch

PUBLICITE

LA PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE :
un acte de cœur envers ses proches, une solution qui vous apporte paix et sérénité.

Avec Azur Prévoyance Funéraire,

- Vous êtes écouté(e) et conseillé(e) par des professionnels qui vous proposent un choix de solutions respectant vos volontés, vos vœux et votre budget.
- Vous seul(e) avez la possibilité de modifier votre contrat, en tout temps, sur simple demande.
- La pérennité de votre contrat de prévoyance est assurée : une entreprise funéraire de plus de 75 ans d'expérience en garantit la stricte exécution.

info@azur-prevoyance.ch
www.azur-prevoyance.ch

Je désire recevoir une documentation gratuite sur vos contrats de prévoyance

Veuillez me contacter pour une étude personnalisée, sans engagement de ma part, de ma prévoyance funéraire.

Nom : Prénom :

Adresse :

N° postal : Lieu :

Téléphone :

Merci de retourner ce coupon à : Azur Prévoyance Funéraire SA
79, route de Saint-Georges - 1213 Petit-Lancy - Tél. 022 342 66 22

LE CONSERVATOIRE POPULAIRE IMPROVISE DU 20 AU 24 AVRIL ET VOUS OUVRE SES PORTES LE SAMEDI 25 AVRIL
Susceptible de modification ou d'annulation cause Coronavirus se renseigner sur notre site

MUSIQUE DANSE THÉÂTRE

Du lundi 20 au vendredi 24 avril, les élèves du Conservatoire populaire du centre de Versoix suspendent leur envoi pour improviser, explorer, rechercher, imaginer, partager, s'exprimer au travers d'une semaine décloisonnée. Une semaine décloisonnée, cela signifie que les cours habituels sont remplacés par des projets artistiques imaginés et donnés par les professeur-e-s du centre. Certains de ces projets donneront lieu à une prestation publique lors de la **journée Portes Ouvertes du samedi 25 avril**.

Courante dans la pratique des musiciens classiques jusqu'au milieu du XIXe siècle et constitutive d'autres musiques comme le jazz, certaines musiques contemporaines ainsi que la danse et le théâtre, l'improvisation est aujourd'hui remise en valeur non seulement comme moyen d'expression mais également comme moyen d'apprentissage. L'improvisation éveille la créativité de l'élève. Un enfant peut tout de suite improviser avec les sons, le corps, la voix.

PORTES OUVERTES, SAMEDI 25 AVRIL DE 9H À 14H
Venez découvrir et essayer la clarinette, la flûte à bec, la flûte traversière, la guitare, le piano, le saxophone, le violon, le violoncelle ainsi que les cours d'Initiation et de Formation musicale lors de cette matinée. Vous pourrez également y entendre diverses prestations des élèves de Versoix et rencontrer les professeur-e-s.

Inscriptions possibles sur place ! route de Sauverny 2, 1290 Versoix

Toutes les informations du Conservatoire populaire sur **CONSERVATOIREPOPULAIRE.CH**

Gagnez 50 francs à notre concours !
Pour gagner à notre concours, il vous suffit de répondre à la question suivante.

Mais qui est-ce ?

Un indice :
A travers ses articles, elle nous a promené à bord du LEX et de ses nouvelles gares.

Vous voyez de qui il s'agit ?
Alors, remplissez le coupon-réponse et collez-le sur une simple carte postale que vous adressez à :

Versoix-Région
Case postale 515 - 1290 Versoix
Avant le 15 du mois

WHO'S WHO ?

----- Coupon - réponse 297 -----

Ma réponse :
.....
.....

N'oubliez pas votre nom et votre adresse:
Nom
Prénom
Adresse

.....

En cas d'égalité, le sort désignera le vainqueur.

PUBLICITE

PERMANENCE JURIDIQUE DE VERSOIX

Picot & Associés organise, tous les mardis et jeudis soirs (entre 17h et 20h), une permanence destinée au plus grand nombre (CHF 40.- pour un entretien approfondi d'environ 30 minutes avec l'un des associés de l'Etude).

PICOT & ASSOCIES
Avocats au Barreau de Genève
100, route de Suisse - 1290 Versoix
Tél: +41 22 318 56 56 - Fax: +41 22 318 56 50
www.psea.ch